





Page de calage pour la lecture continue en page double

22
2006

Au fil des saisons

*Tombez, flocons de fine neige,
Dansez, roulez
Comme il est beau votre cortège
Plumes, volez !*

*Le printemps aux attraits charmeurs
Nous offre ses brassées de fleurs,
Et dans son écrin de verdure
L'été nous comble de fruits mûrs.*

*Quand l'or à la terre se mélange
Quand le cep tend ses lourds rameaux,
L'automne apporte ses vendanges
Et l'on boira le vin nouveau.*

*A quatre temps bien cadencés,
Sous le zéphir et l'aquilon
Automne, hiver, printemps, été
Avec le vent pour violon
Jouant sous la lune argentée
Danse la valse des saisons.*

*L'Equipe municipale vous souhaite une bonne année
Que 2006 vous comble de satisfactions.*

22 2006



COMMUNE DE CERNEX

PUBLICATION

Mairie de Cernex. Ce bulletin a été bouclé le 15 décembre 2005.

REDACON

Le comité de rédaction bénévole est composé de: Chantal Baillard, Bernard Chiappe, Sabrina Combalbert, Fabrice Cusin, Bernadette Genoud, Georges Mégevand, Geneviève Pessey, Christiane Rochy, Marc Schwing, Michel Weinstoerffer, Solange Weinstoerffer.

PHOTOGRAPHIES

Couverture & autres: Michel Weinstoerffer; ARPEC: Eloise Burnet; Classe 70: Daniel Fontaine / Serge Rod; © Corel Corporation; Ecole: Pierre Yves Penz; Foot: Sébastien Cusin; © Jasc software; Marmotte: Salvador Rocamora; Musique: Marc Schwing, Josette Philippe, Margot Mégevand; Picotin: Nicolas Gergaud; Picotine: Catherine & Walter Snoeys; Secrétaires: Marie Hélène Bastard / Solange Weinstoerffer; Valm'in prod: Marie Louise Galuppi; Verlioz: Isabelle Blanc.

INTERNET

Cette version couleur de ce bulletin a été publiée sur notre site web.

REMERCIEMENTS

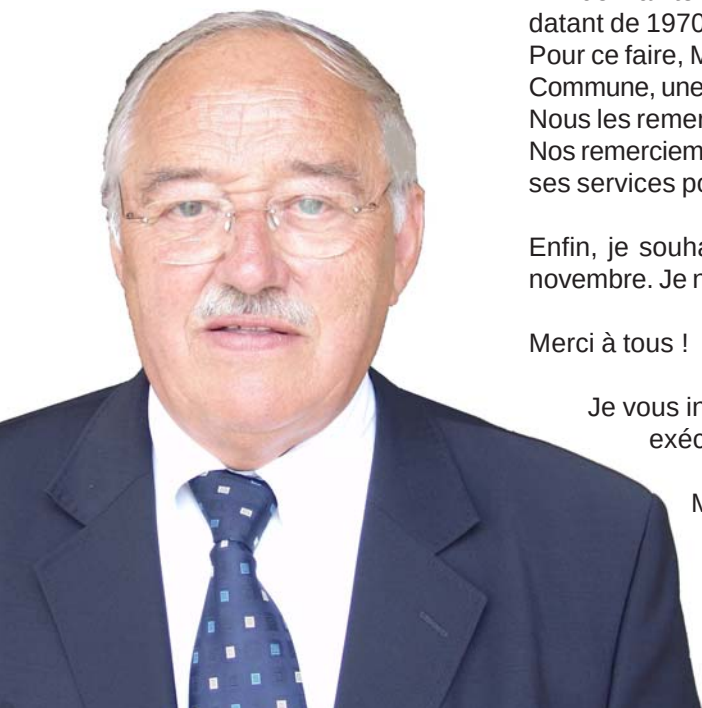
A toutes les associations ou personnes qui nous ont aidés directement ou indirectement à la réalisation de ce bulletin.



1ère de couverture

La cascade du Nant trouble
"Le pchi à Tienet"

■ Voeux 2005	1
■ Sommaire	2
■ Editorial du Maire	3
■ Budget 2005	4
■ Délibérations 2005	5
■ Assainissement individuel	6
■ P.L.U	6
■ Travaux Assainissement collectif	7
■ Voirie Transport scolaire	
■ Projet Sécurité du village	8 - 9
■ Aménagement combles Mairie	10
■ Chauffage de l'église	10
■ Projet Salle Polyvalente	11
■ Nos secrétaires	12
■ Formalités administratives	13
■ Ouverture licence IV	13
■ Règlement de la salle polyvalente	14
■ Plan communal pour la jeunesse	15
■ 11 Novembre - La Vogue	16 - 17
■ C.C.A.S	18
■ A.R.P.E.C	19
■ Picotin	20 - 21
■ Ecole	22 - 23
■ Etoile Sportive Cernex	24 - 25
■ Comité des fêtes	26
■ La Marmotte	27
■ Valm'in Prod	28
■ La classe 70 au Mexique	29
■ Verlioz	30
■ La Musique	31
■ Congrès UMP	32 - 33
■ Brèves	34 - 36
■ Recettes de chez nous	37
■ Notre Histoire	38 - 39
■ Les associations	40
■ La vie économique	41
■ Urbanisme	42
■ Etat Civil 2004	43
■ Infos pratiques	44



Avant de faire le bilan de l'année écoulée dans ce bulletin, je tiens à vous présenter tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette année 2006. Que vos souhaits les plus chers se réalisent.

Un évènement exceptionnel a marqué les annales de la Commune : **la venue de Monsieur SARKOZY, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire**, le 2 juillet dernier.

Lors de sa visite, j'ai pu lui faire part de mes préoccupations légitimes en matière de sécurité routière.

A certaines heures de la journée, le bouchon de Cruseilles occasionne un passage important de véhicules, souvent à vitesse excessive, dans la traversée de nos villages, mettant de surcroît votre vie en danger.

Apportant beaucoup d'importance à la sécurité des personnes, Monsieur SARKOZY a bien compris mon message et m'a immédiatement suggéré de lui faire parvenir un dossier d'aide financière pour la réalisation de travaux de mise en sécurité. C'est chose faite.

Concernant cet évènement, je tiens à préciser que les dépenses occasionnées pour cette journée ont été prises intégralement en charge par le mouvement U.M.P.

Concernant l'amélioration du réseau routier, un deuxième évènement d'importance a eu lieu le 27 octobre dernier à Cruseilles : La signature du redémarrage des travaux autoroutiers (Allonzier-la-Caille – Saint Julien-en-Genevois) par le Ministre des Transports et de l'Equipeement, Monsieur Dominique PERBEN. Ces travaux dureront 38 mois et se termineront fin décembre 2008.

A ce propos, je salue la ténacité et le courage de notre Député, Bernard ACCOYER, qui a tout mis en oeuvre, depuis 1995, pour que ce projet se concrétise.

En ce qui concerne, notre Commune, l'année 2005 a été riche en travaux de voirie et en entretien de bâtiments.

Devenu dangereux par sa non-conformité et sa vétusté, le chauffage de l'église a été remplacé. Je rappelle au passage que l'accident qui s'est produit le 6 octobre dernier à Machilly (67 personnes intoxiquées) souligne l'importance à accorder à la sécurité des bâtiments accueillant du public.

En matière de circulation et face au manque de civisme et de respect de certains automobilistes, il a fallu mettre en place de toute urgence une zone 30 Km /h aux abords du groupe scolaire. Le résultat est satisfaisant.

Afin de maintenir la licence IV de débit de boissons, propriété de la Commune, une loi datant de 1970 nous oblige tous les 3 ans à ouvrir un débit de boissons. Pour ce faire, Madame et Monsieur PRIOR ont mis gracieusement à disposition de la Commune, une salle de l'ancien café de l'Auberge Savoyarde dont ils sont propriétaires. Nous les remercions vivement de cette aide précieuse. Nos remerciements vont également à Madame DUMONT qui a proposé bénévolement ses services pour tenir ce bar pendant les 8 jours.

Enfin, je souhaiterais revenir sur les évènements qui ont affecté la France début novembre. Je ne peux que les déplorer et j'espère que le calme reviendra rapidement.

Merci à tous !

Je vous invite à lire ce bulletin où vous trouverez tous les détails des travaux exécutés durant l'année écoulée.

Meilleurs vœux à tous et à toutes !

Georges Mégevand

BUDGET 2005

Sabrina Combalbert

1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

BUDGET (€)

Dépenses de Fonctionnement

776 936,20€

Charges à caractère général (011)

(Electricité, combustibles, fournitures d'entretien, petit équipements, fournitures administratives et scolaires, bâtiments, voies et réseaux, entretien matériel, frais divers, primes d'assurances, documentation générale, frais séminaires, indemnité Percepteur, ATGC, fêtes et cérémonies, affranchissement et télécommunications, frais de gardiennages, taxes foncières, droit au bail, publications)

197 851,91€

Charges du personnel (012)

(Femme de ménage, employé espaces verts, Urssaf, Ircantec, Assedic)

66 700,00€

Autres charges de gestion courante (65)

(Reversement au District, Subventions diverses, indemnités élus, Ircantec élus, Urssaf élus, frais de mission)

90 941,50€

Intérêts des emprunts et dettes (66)

17 969,00€

Virement à la section d'investissement (023)

403 473,79€

Recettes de Fonctionnement

776 936,20€

Produits des services (70)

(Remboursement frais de chauffage, ordures ménagères)

10 400,00€

Impôts et taxes (73)

(Contributions directes, taxe sur les pylônes, droit licence de boissons, permis de chasser)

126 601,00€

Dotations et participations (74)

(Dotations forfaitaire, dotation solidarité rurale, fonds genevois)

256 394,25€

Autres produits de gestion courante (75)

(Locations salle polyvalente et terrains communaux)

27 500,00€

Excédent antérieur reporté (002)

356 040,45€

2. SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses et recettes d'investissement s'élèvent à:

1 541 462,48 €

3. BUDGET ASSAINISSEMENT

Dépenses de Fonctionnement

(Autres services extérieurs (Honoraires))

1 500,00€

1 500,00€

Recettes de Fonctionnement

Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises (070)

(Prestation de services (redevances assainissement non collectif))

1 500,00€

1 500,00€

DELIBERATIONS 2005

Sabrina Combalbert

Avenant au contrat de maintenance logiciel A.F.I. (27.01.2005)

Déclassement et classement partiel du chemin rural dit «du Pontet» – avant enquête publique (27.01.2005)

Dépenses d'investissement préalables au vote du Budget Primitif 2005 (27.01.2005)

Participation à la classe de neige (27.01.2005)

Approbation du Budget Primitif 2005 (24.03.2005)

Budget primitif 2005 – Affectation des résultats 2004 (24.03.2005)

Changement de fournisseurs pour les logiciels informatiques (24.03.2005)

Création d'un service de contrôle de l'assainissement non collectif (24.03.2005)

Déclassement et classement partiel du chemin rural dit «du Pontet» – après enquête publique (24.03.2005)

Demande de subvention au titre de la DGE 2005 (aménagement du chef-lieu de Cernex et du village de Veyssières) (24.03.2005)

Fêtes et cérémonies (24.03.2005)

Indemnités allouées au gardien de la salle polyvalente (24.03.2005)

Proposition d'Aménagement des combles de la mairie en appartement (24.03.2005)

Réalisation du Chauffage de l'église (24.03.2005)

Remplacement d'un adjoint administratif (24.03.2005)

SELEA 74 – Programme 2003 – Décomptes définitifs (24.03.2005)

Approbation du Budget Assainissement (30.06.2005)

Location de la salle multimédia et cantine scolaire (30.06.2005)

Réalisation du Chauffage de l'église – choix du prestataire (30.06.2005)

Réévaluation annuelle de la redevance du contrôle assainissement (30.06.2005)

Régime indemnitaire d'un adjoint administratif non titulaire (30.06.2005)

Travaux de voirie Chemin de Chez Gresat (bas); Chemin Sous Cortenges (les champs plats); Chemin des Moulins (30.06.2005)

Arrêt du projet de révision du P.L.U. (28.07.2005)

Participation aux activités périscolaires de la commune de Copponex (28.07.2005)

Aménagement des combles de la Mairie en appartement – Choix d'architecte (29.09.2005)

Approbation du plan communal pour la jeunesse (29.09.2005)

Indemnités allouées au receveur municipal (29.09.2005)

Location de la salle polyvalente (29.09.2005)

Régime indemnitaire d'agent communal / personnel temporaire (29.09.2005)

Remblaiement de la carrière communale de Bacchus (29.09.2005)

Mise en sécurité du Chef-Lieu, des Villages de Veyssières et de La Motte (29.09.2005)

Mise en sécurité de la traversée du Chef-Lieu (29.09.2005)

Modification statutaire et ajout de compétences à la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles (29.09.2005)

Affaire Judiciaire BRUSHI / POUJOULY (29.09.2005)

Indemnisation attribuée à Monsieur PRIOR liée à ouverture de débit de boissons (24.11.2005)

Déneigement 2005-2006 (24.11.2005)

Nature de la subvention demandée pour la mise en sécurité du Chef-Lieu ... (24.11.2005)

Délégation de pouvoir au Maire (24.11.2005)

Avenant à l'acte constitutif de la régie de recettes de débit de boissons (24.11.2005)

Virement de crédit CCAS (24.11.2005)

Subvention et virement de crédits liés au Plan Communal pour la Jeunesse (24.11.2005)

Régime indemnitaire d'un agent titulaire et non titulaire (24.11.2005)

ASSAINISSEMENT P.L.U

Individuel (Compétence Communale)

CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF MISE EN PLACE DU SERVICE DE CONTRÔLE (SPANC)

Chaque propriétaire d'une habitation non raccordée à l'assainissement collectif a reçu dernièrement une enveloppe relative au contrôle de l'assainissement non collectif.

En effet, le contrôle des installations d'assainissement non collectif (fosses septiques, fosses septiques toutes eaux, épandages, filtres à sable, filtres pouzzolane, bac à graisse, puits d'infiltration ou tout autre dispositif d'assainissement) est obligatoire, et doit être réalisé par la commune tous les 4 ans.

Concrètement, la commune a fait le choix de confier les missions techniques de contrôle à un organisme privé: le Cabinet NICOT.

Le but des courriers distribués à chacun est:

- de vous informer de ces nouvelles obligations.
- de vous permettre une première réflexion sur l'état de votre dispositif.

Chacun doit remplir son carnet d'entretien et le retourner (dans un délai de 1 mois) à la mairie.

Que chacun se rassure:

- Si vous ne savez pas le remplir, rendez-le en portant au moins dessus vos nom, prénom et les informations que vous connaissez. Pour le reste, un technicien du Cabinet Nicot vous contactera ultérieurement pour venir chez vous et en votre présence faire le point sur votre installation et remplir correctement ce carnet (d'ici 4 ans l'ensemble de la commune aura été visité).
- En cas de non-conformité, sachez que pour l'instant;
- La mise au norme sera exigée en cas de demande de PC.
- En cas de vente, le dispositif d'assainissement non collectif sera contrôlé de façon à ce que l'acquéreur connaisse l'état de l'installation.

Pour finir, disons que dans un cadre réglementaire national très strict, la commune souhaite sensibiliser chacun à l'importance de l'assainissement (pensons aux générations futures) et aider les uns et les autres à se mettre aux normes progressivement.



Le PLU : où en sommes-nous ?

Suite à la consultation des services qui a eu lieu du 23 août 2005 au 22 novembre 2005, la mairie a reçu un courrier du Préfet signalant qu'il souhaiterait voir le document de PLU évoluer sur le volet assainissement du territoire communal.

Suite à ce courrier, une réunion a eu lieu le 30 novembre 2005 avec le Préfet et ses services afin d'ajuster le document de PLU avant de le mettre à enquête publique. Le dossier est en cours de modification, il sera transmis au Préfet et à ses services courant février 2006.

Trois mois plus tard le dossier de PLU pourra être mis à enquête publique en mairie pendant 1 mois. Ensuite le Commissaire Enquêteur rendra son rapport un mois plus tard.

Suivront alors les modifications éventuelles et le PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en août 2006.

Réseau Espaces et Mutations



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

L'assainissement collectif est une compétence intercommunale.

Pour le centre du chef lieu, une étude est en cours et les travaux devront se réaliser en 2007.

A LA MOTTE, des travaux vont être engagés dès le printemps pour transformer et agrandir la station actuelle et pour construire un filtre à sable.

Pour la construction de ce filtre, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a dû acheter une parcelle de terrain à Madame Josiane LADOY, épouse KOHLER, ce qui permettra d'envisager une nouvelle antenne de canalisation desservant un autre secteur du village.

VOIRIE

Déneigement : 14 470,00€

Achat de sel : 3 952,00€

Dépose de guirlandes de Noël : 168,00€

Réfection du chemin de Chez Gresat jusqu'à la Croix Biche : 15 909,19€

Fauchage et débroussaillage : 7 130,00€

Entretien divers voirie : 3 962,00€

Achat Fleurs pour la commune : 776,00€

Travaux de voirie Investissement :

Travaux de goudronnage :

Allée de la salle polyvalente suite au branchement de l'égout : 1 465,00€

Chemin du Réservoir - La Chapelle : 8 671,00€

Chemin sous Cortenges (Champs Plats) : 17 751,00€

Chemin de Chez Gresat (de la fromagerie de la Motte jusqu'à la Ferme de SAXOD Gérard) : 25 715,00€

Allée du Cimetière : 3 588,00 €

Travaux de mise en sécurité - Création d'une zone 30 K/h : 10 441,00€

TRANSPORT SCOLAIRE

Afin d'améliorer l'attente des enfants du hameau «Les Planchettes» et de celui de «La Chapelle», un abri-bus a été posé en bordure du terrain de la famille Ramet. Nous les remercions vivement de nous avoir permis de construire cet abri . Nous espérons que les parents de ce secteur sont satisfaits de cet aménagement et nous remercions la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles d'avoir répondu à notre attente.



Site Web: www.cernex.fr

Webmaster: webmaster@cernex.fr



PROJET SECURITE DU VILLAGE

Etude en cours par Profil Etudes

A - PRESENTATION ET CONTEXTE

La Commune de CERNEX, située au nord du département de la Haute-Savoie, à l'ouest du Mont-Sion compte environ 700 habitants. Le Chef-lieu est traversé par la route départementale 23A. Cette route, qui dessert de nombreuses communes du canton, est largement empruntée, notamment par les automobilistes qui veulent éviter CRUSEILLES. On observe un pic du trafic aux heures de pointe du matin et du soir. Cette importante fréquentation intercommunale génère des problèmes de sécurité, en particulier aux abords de l'école. Les véhicules roulent vite, les enfants sont en danger. Afin d'améliorer cette situation, les élus de la Commune envisagent des travaux d'aménagement.

B – LA VOLONTE DE LA COMMUNE

Dans le but de créer un cadre de vie mieux adapté à l'attente des habitants, la Commune envisage de développer les espaces réservés aux piétons. Le présent projet constitue l'amorce d'un aménagement plus vaste du Chef-lieu, avec dans le futur, le développement de commerces.

C – TRAVAUX ENVISAGES

Les travaux consistent à réaliser plusieurs aménagements distincts :

Dans le Chef lieu : Signalisation horizontale délimitant le cheminement piétonnier

Il s'agit de refaire le marquage de la route départementale traversant le Chef-lieu avec une bande blanche continue délimitant clairement l'accotement, pour souligner le cheminement

piétonnier. A moyen terme, il est prévu de remplacer ce marquage par une bordure infranchissable.

Giratoire

La Commune envisage de réaliser un giratoire au carrefour des départementales 23A et 123. La solution du carrefour giratoire a été retenue du fait de ses indéniables qualités en matières de sécurité sans pour autant causer une gêne excessive aux usagers respectant la vitesse.

Réalisation d'un trottoir

Il s'agit de réaliser deux trottoirs, l'un sur la départementale 23A entre l'école et le futur giratoire sur le côté gauche, l'autre à droite de la départementale 123 à partir du futur giratoire en direction du cimetière sur une longueur de 150m.

Plateau surélevé :

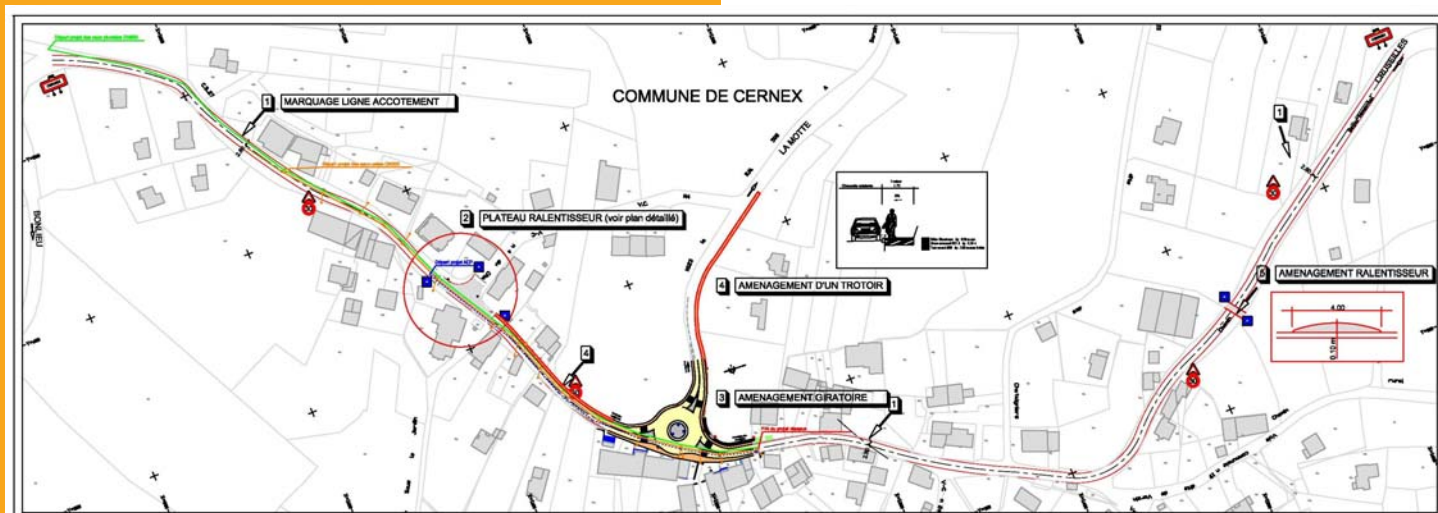
Les travaux consistent à réaliser un plateau surélevé, au carrefour de la Mairie aux abords de l'école du village. Cet obstacle contraint les automobilistes à ralentir dans la descente et garantit aux enfants et à leurs parents d'accéder aux établissements publics en toute sécurité.

Ralentisseur :

Sur la route départementale, en arrivant au Chef-lieu en amont du lavoir, la Commune envisage de mettre en place un ralentisseur type dos d'âne afin d'inciter les usagers à ralentir dans la descente.

Hameau de Veyssières :

Le hameau de VEYSSIERES est traversé par la route départementale n° 123. Ce tronçon, légèrement en descente et en pleine ligne droite, incite les automobilistes à rouler très vite. L'absence de trottoir rend les déplacements des riverains périlleux. La Commune propose donc de réaliser deux ralentisseurs pour obliger les usagers à modérer leur allure.



Hameau de Motte :

La Commune prévoit de réaliser deux ralentisseurs. Là aussi, l'objectif est d'obliger les automobilistes à respecter la vitesse réglementaire.

D - ESTIMATION DU COÛT DES TRAVAUX

Le coût des aménagements pour la mise en sécurité du Chef-lieu et des hameaux de Veyssières et de la Motte s'élève à

742 947.90 € H.T.

PROFILS ETUDES David Neveu

SECURISATION TEMPORAIRE

La commune a besoin d'améliorer la sécurité du village et le projet qui vient de vous être présenté est un projet ambitieux qui ne verra le jour que sur plusieurs années. D'autre part, les travaux d'assainissements ne sont pas terminés et il ne serait pas économiquement raisonnable de réaliser des travaux en surface si les réseaux ne sont pas terminés en souterrain.

Pourtant, nous ne pouvons laisser l'école sans protection puisque le trafic des heures de pointes est de plus en plus important.

Nous avons donc décidé de protéger les abords de l'école, grâce aux deux ralentisseurs qui ont été effectués par l'entreprise GERLAND pour un budget de 8 730 euros. Ceci a permis à moindre frais de « casser la vitesse » des usagers de la départementale 23A, en attendant que soient réalisés les travaux ultérieurs.



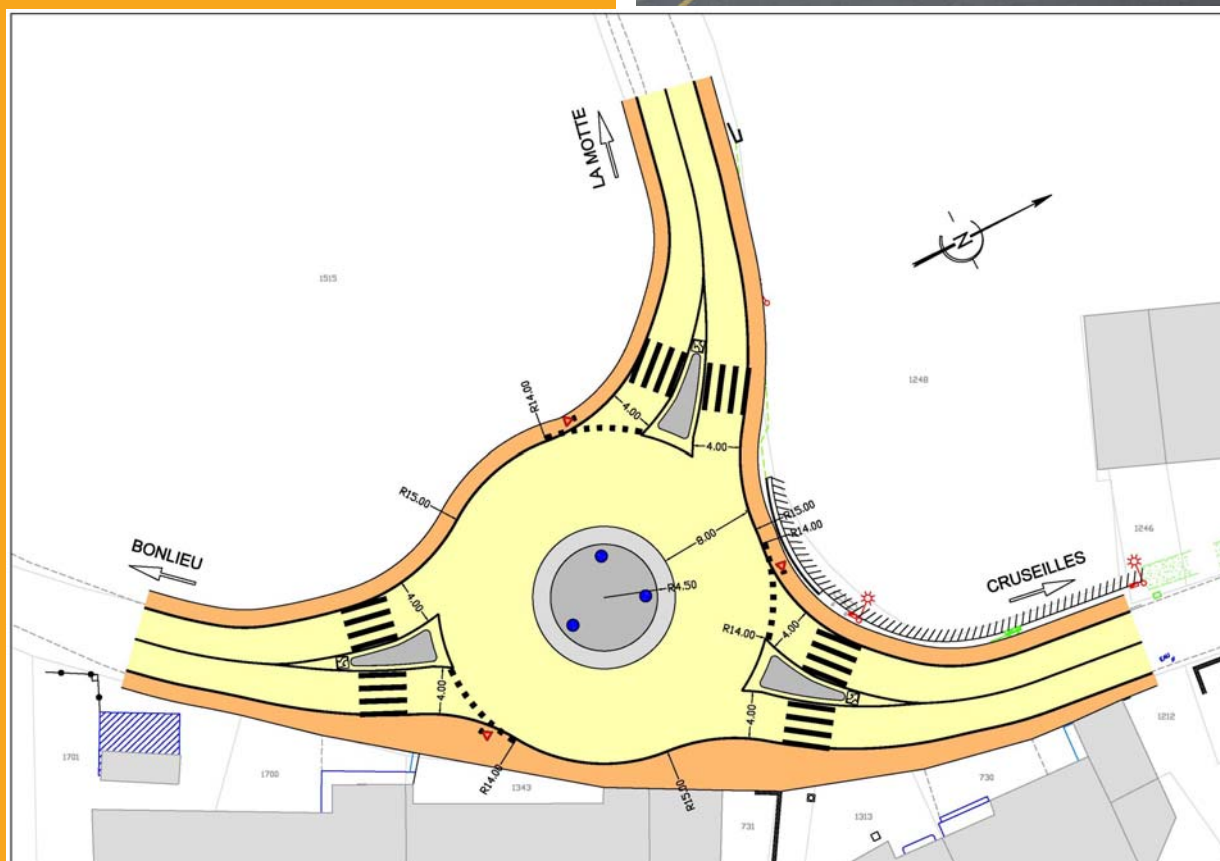
APPEL A LA CIVILITE

J'en profite pour faire un appel à tous les parents qui, certes, très pressés, font fi de nos barrières et de nos signalisation horizontales sur la chaussée.

Les passages piétons situés devant l'entrée de l'école sont réservés en exclusivité aux piétons, aux élèves et à leurs parents. AUCUN véhicule ne doit s'y arrêter, même pour 3 secondes!

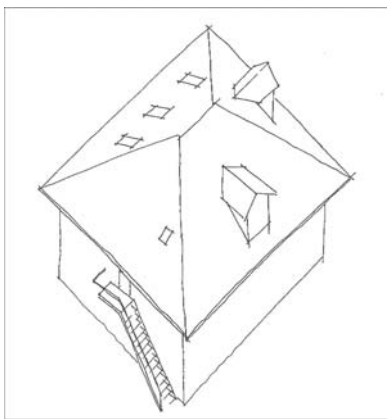
Rappelez vous qu'il suffit d'1/4 de seconde pour provoquer un accident !

Solange Weinstoerffer



Aménagement des combles de la Mairie

Datant des années d'après guerre, le bâtiment de la mairie de Cernex est remarquable par la régularité et la précision de ses façades. Classique par sa toiture, il présente quelques aspects modernes par le dessin de ses façades.



Intervenir sur ce bâtiment public pour y créer un appartement dans la toiture demande une certaine précision.

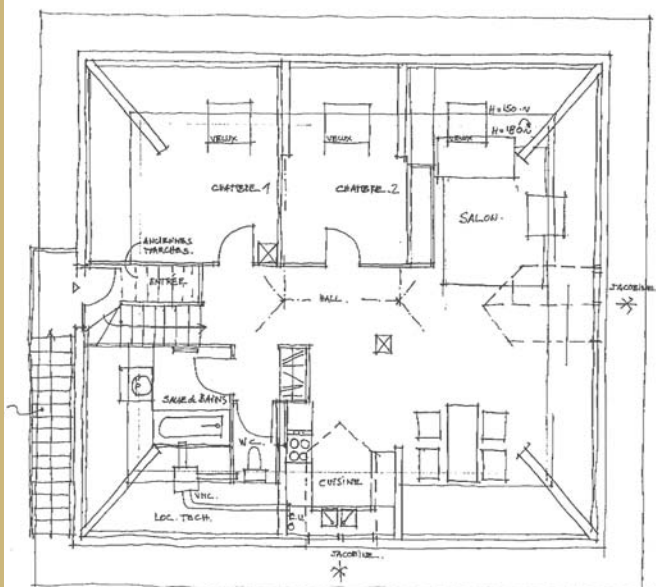
Le projet prévoit la création de deux jacobines de forme classique, dans l'axe des façades donnant sur le parking et l'espace vert de la commune.

Côté rue, trois velux seront disposés régulièrement.

Un escalier extérieur offrira un accès indépendant au logement et sera implanté côté amont.

A l'intérieur, les pièces seront distribuées régulièrement selon les bois de charpente existants de manière à créer un appartement T3 d'environ 68 m² habitables.

Michel Desvallées
Architecte DEPL



AMÉNAGEMENT DES COMBLES DE LA MAIRIE DE CERNEX 1/50 SEPTEMBRE 2006 HARS-BOSS.

Travaux à l'église

Au cours de l'été, l'église a connu quelques transformations. Un nouveau chauffage est venu remplacer l'ancienne installation à gaz devenue obsolète et dangereuse.

La technique retenue pour le chauffage de l'église consiste en une diffusion par le sol d'air tempéré à faible vitesse. Cette technique, mise au point par le Bureau d'études GOULLIoud, spécialiste en la matière, permettra d'obtenir, en plein hiver, dans notre église qui représente un volume à chauffer d'environ 2.000 m³, une température de +16° à +18° avec de très rapides montées en température. Grâce aux nombreuses précautions prises, le chauffage sera également très discret, tant d'un point de vue visuel que d'un point de vue acoustique. Malgré la puissance calorifique installée (160 kW), la dépense en fuel pour un office ne devrait pas excéder en moyenne, 16 litres, soit environ 8€.

Quelques problèmes ont surgi au cours des travaux; un assainissement imprévu mais nécessaire a dû être effectué.

Le montant s'élève à: 54 390.63€

La paroisse a participé par un versement de: 10 000€.

Après les perturbations et l'indisponibilité de l'église, nous espérons que les paroissiens retrouveront un lieu bien chauffé pour les offices.

Chantal Baillard

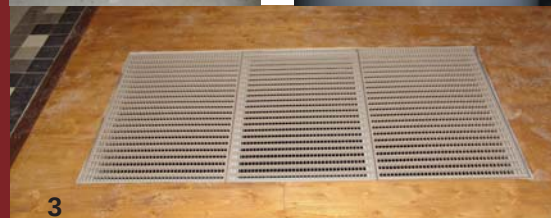
Rémi GOULLIoud
Ingénieur ESSTIN



1



2



3



4

- 1 Local chaufferie
- 2 Cuve à fuel
- 3 Grille Aspiration
- 4 Grille Refoulement

PROJET SALLE POLYVALENTE

Responsable de la commission «Sports et Loisirs», je me suis investi d'une mission: comment redonner de la vie à « la place du village » ?

Aussi, j'ai proposé au Conseil Municipal, de faire un plan d'agrandissement de la salle des fêtes existante, pour y incorporer un commerce de proximité: bar, petite restauration, dépôt de pains et journaux.

A l'unanimité, nous avons voté pour monter un projet.

Après avoir consulté deux architectes, il s'est avéré qu'il fallait garder la salle actuelle pour faire notre petit bistrot ainsi que le

commerce de proximité. La nouvelle salle serait construite sur la parcelle, derrière le four à pain, elle serait plus grande, donc plus fonctionnelle.

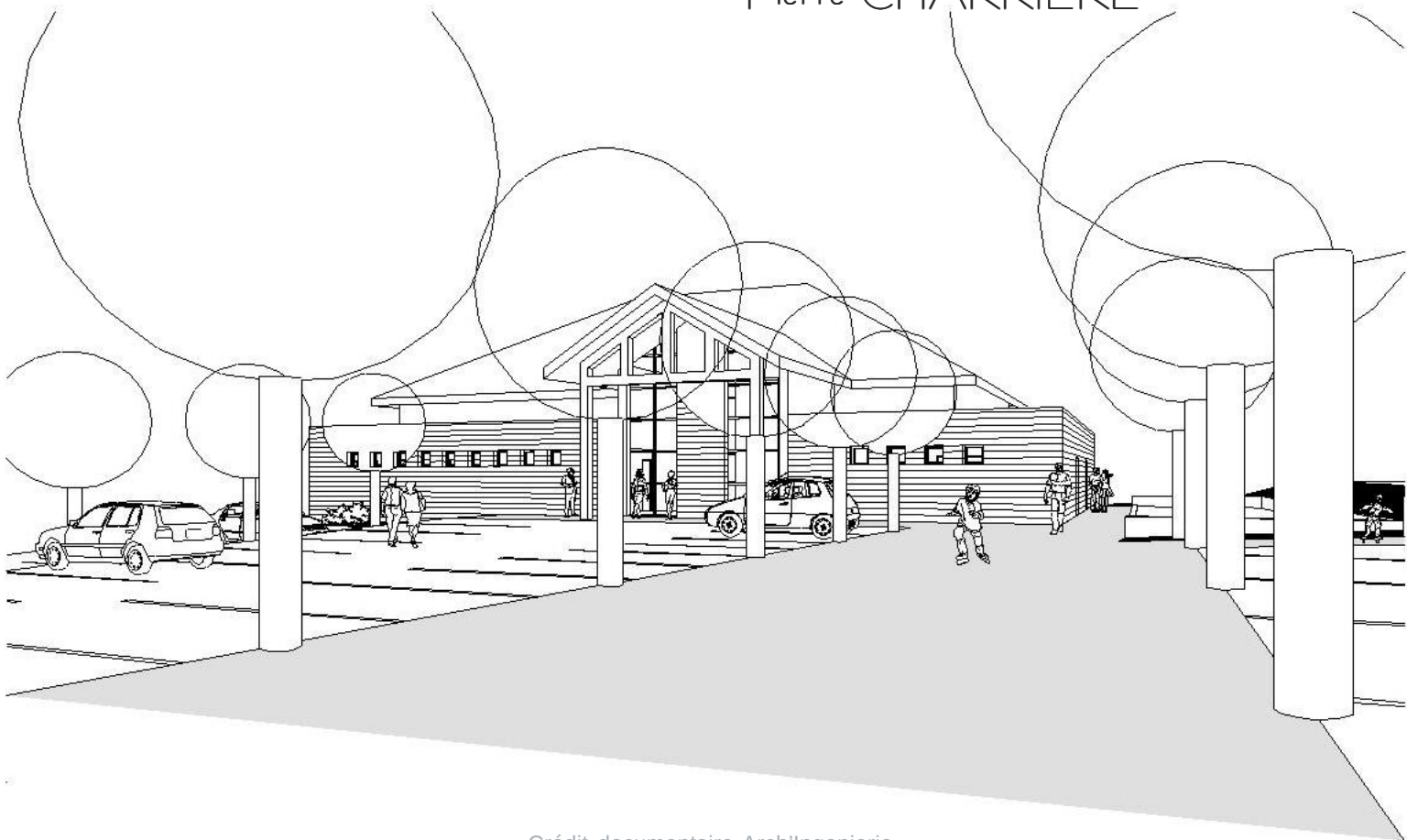
Ainsi, nous répondrions aux attentes de toutes les associations consultées, pour les besoins de bureaux et de dépôts, qui sont actuellement nettement insuffisants et dispersés.

Nous projetons d'aménager tout le sous-sol de cette nouvelle salle, pour ces associations, soit une surface d'environ 600 m².

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'évolution de ce projet, qui, j'espère, sortira de terre rapidement.

Voici l'esquisse et le plan de notre future réalisation:

Pierre CHARRIERE





Bonjour à toutes et à tous.

Depuis le mois de juin 2005, je suis absente de la mairie et ce pour une bonne raison. En effet, le 15 juillet 2005 à 12 h 18 est née Audrey. Une très jolie petite fille de 2,940 kg pour 48 cm, qui fait la joie de ses parents.

Pour profiter de ma petite puce, j'ai cumulé mon congé de maternité avec un congé parental de 6 mois. Je reprendrai donc mes fonctions le 02 mai 2006.

En attendant de vous revoir, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2006.

La secrétaire de mairie
Marie-Hélène



Bonjour à toutes et à tous !

Je m'appelle Sabrina COMBALBERT, j'ai 27 ans, je suis mariée, j'ai un petit garçon de 17 mois et je suis votre nouvelle Secrétaire de Mairie.

Etant partie en congé maternité suivi d'un congé parental, Marie-Hélène (*Secrétaire actuelle*) nous a quitté provisoirement pour mettre au monde une jolie petite Audrey. Je me charge pendant son absence de l'intérim du poste.

Dès mon arrivée, le 04 avril dernier, j'ai trouvé à Cernex une chaleur humaine exceptionnelle et une gentillesse sincère qui, au fur et à mesure, ont abouti à une réelle amitié avec beaucoup d'entres-vous.

J'ai également trouvé auprès des membres du Conseil Municipal une réelle complicité. A ce titre, je tiens à les remercier, tout particulièrement, ainsi que Monsieur le Maire de m'avoir donné l'opportunité d'accéder à ce poste.

J'espère ne jamais les décevoir ni vous décevoir.

C'est sur ces quelques mots que je vous dis à très bientôt à la Mairie de CERNEX.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Sabrina Combalbert



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Validité 10 ans

Récupération en Mairie

Délai obtention 1 mois environ

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Ancienne Carte d'identité
- Extrait d'acte de naissance
- 1 justificatif domicile (– 3 mois)
- 2 photos

PASSEPORT

Validité : 10 ans et 5 ans pour un enfant (jusqu'à 15 ans)

Récupération à la Sous-Préfecture

Délai obtention : 3 semaines environ

Pièces à fournir :

- Livret de famille
- Ancien Passeport
- Extrait d'acte de naissance
- 1 justificatif domicile (– 3 mois)
- Carte d'identité
- 2 photos
- Timbre fiscal de 60 €

RECENSEMENT MILITAIRE

Dès leur 16^{ème} anniversaire, les jeunes hommes et jeunes femmes doivent obligatoirement se faire recenser en Mairie

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Inscription reçue en Mairie jusqu'au 31 décembre de l'année en cours et effective qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante.

Sont concernés :

- Personne ayant 18 ans et plus.
- Nouveaux arrivés sur la commune.
- Personne souhaitant être rattachée grâce à une adresse existante ou un bien immobilier sur la commune.

OUVERTURE LICENCE IV

Le petit bar de notre enfance

Nous a manqué pendant son absence

Sa courte réouverture a procuré aux habitants

Un peu de convivialité comme auparavant

Mais oui, vous ne rêvez pas !

C'est bien le petit bar de Cernex

Que vous découvrez là !

Pour conserver sa licence IV la Commune devait ouvrir un bar une semaine cette année. Nous remercions Monsieur et Madame Prior de nous avoir prêté gentiments les locaux.



REGLEMENT

Mairie de Cernex

SALLE POLYVALENTE

ARTICLE 1

Seul, la personne citée, ci-dessous, est habilitée à louer la salle polyvalente ainsi que son matériel.

Responsable des locations

Pierre CHARRIERE
04.50.44.16.59

ARTICLE 2

Une convention de location, définissant les conditions générales de location, sera établie entre la Commune de Cernex, représentée par la personne désignée ci-dessus, et le contractant.

ARTICLE 3

Après utilisation, la salle devra être rendue propre, soit :

- € Les sanitaires nettoyés impeccablement.
- € La vaisselle lavée et rangée.
- € Le lave-vaisselle vidangé.
- € La cuisine nettoyée en profondeur (*poubelles vidées, bouteilles vides évacuées et tout reste de nourriture enlevé*).
- € Le sol de la grande salle balayé et serpillé.
- € Le sol de la cuisine et le sol des sanitaires balayés et serpillés également.

ARTICLE 4

Le matériel devra être remis à sa place initiale, soit :

- € Les tables devront être lavées, pliées et stockées à plat, à droite au fond de la salle.
- € Les bancs devront être lavés et stockés dans l'angle à droite de la salle en rentrant.
- € Les chaises devront être lavées et stockées dans la petite salle.

ARTICLE 5

Tout matériel cassé sera à la charge du locataire et sera à régler le jour de la restitution des clés.

ARTICLE 6

Le locataire devra souscrire une assurance R.C.

ARTICLE 7

Les abords devront rester propres.

ARTICLE 8

Tout chèque devra être obligatoirement libellé à l'ordre du **TRESOR PUBLIC**.

ARTICLE 9

Conformément à la délibération municipale du 29 septembre 2005, les tarifs ci-dessous, comprenant la location de la salle polyvalente **du samedi (9h00) au dimanche (00h00)**, seront applicables à partir du **1^{er} janvier 2006**.

	Prix de la location	Caution
Associations de la commune	Gratuit	152,00€
Particuliers de la commune	200,00€	152,00€
Particuliers et Associations extérieurs	350,00€	152,00€
Location d'une table	2,00€	/
Location d'un banc	1,00€	/



ARTICLE 10

Les associations établiront un chèque de caution global pour l'année, soit : 152,00€.

ARTICLE 11

En cas de litige et en dernier ressort, le calendrier annuel des associations sera validé par Le Maire, Le responsable des Locations et le Conseil Municipal.

La Mairie décline toutes responsabilités pour les objets volés ou détériorés lors des fêtes ou manifestations.

PLAN COMMUNAL POUR LA JEUNESSE

Le 29 septembre 2005, par délibération, le conseil a autorisé Monsieur le Maire à signer le plan communal pour la Jeunesse

Ce plan, établi à la demande de l'association PICOTIN et du directeur de l'ECOLE, regroupe un contrat temps libre et un contrat Educatif Local.



Qu'est ce qu'un contrat temps libre (CTL) ?

Le contrat temps libre est signé avec la Caisse d'Allocations Familiales. Il aide la commune à développer une politique globale et concertée en faveur des loisirs et des vacances des enfants et des jeunes de 6 à 16 ans, pendant leurs temps libres. L'action concertée de la CAF et de la Commune, doit permettre d'améliorer l'offre de loisirs du point de vue quantitatif et qualitatif. Elle va également permettre de soutenir la dynamique de l'association PICOTIN en lui donnant des moyens accrus pour appuyer ses projets et en contribuant à la politique globale qu'elle souhaite mettre en œuvre avec l'école.

Les 4 projets retenus et soutenus sont :

- L'amélioration de l'espace Multi Media
- L'animation périscolaire
- Le Centre de Loisirs sans Hébergements
- Le Sport (gymnastique et autres)



Ce contrat est signé pour une durée de 3 ans. Il est financé à hauteur d'environ 50% des dépenses nouvelles sur lesquelles la commune s'est engagée, en faveur des jeunes.

La commune, depuis la création de l'association PICOTIN, assure toutes les dépenses d'investissement ainsi que la mise à disposition gratuite des locaux et des charges (chauffage, Edf etc.). Cette année 2005, elle a décidé de subventionner dans son intégralité le salaire de la directrice de l'association. Les fonds de la CAF tardent à venir mais nous restons confiants.



Qu'est ce qu'un contrat Educatif Local (CEL)?

Le Contrat Educatif Local est signé avec le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Il vise à équilibrer et enrichir la vie de l'enfant, et à affirmer que l'éducation est une responsabilité partagée.

Ce Contrat Educatif Local vise à mettre en œuvre un projet éducatif conçu par les différents partenaires concernés par l'éducation des enfants et des jeunes (enseignants, parents, associations, élus, etc.)

Il a pour vocation d'organiser la journée de l'enfant hors temps scolaire et en articulation avec le temps scolaire.

Ce contrat concerne tous les jeunes de la commune entre 3 et 16 ans. Il est renouvelable tous les 3 ans

Il a permis cette année de bénéficier d'une subvention de 2500€ de la part de la DDJS.

La signature de ces deux contrats doit nous permettre de pérenniser au sein de la commune les actions menées conjointement par l'école et l'association PICOTIN.



11 NOVEMBRE & VOGUE



Vidéo sur



www.cernex.fr

11 Novembre 2005



Pour commémorer l'armistice de la première guerre mondiale qui fit tant de morts, 87 ans après, sous un beau soleil automnal, les habitants de la commune se sont réunis auprès du monument aux morts pour le souvenir.

Après la lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants, le rappel des noms des enfants de Cernex morts pour la France, le dépôt de gerbes de fleurs pour les anciens combattants et la minute de silence, la Marseillaise, entonnée par le maire et reprise avec ferveur par les enfants des écoles, clôtura cette cérémonie empreinte de dignité.

Pour ce 11 novembre 2005, la France compte encore six « poilus » âgés de 106 à 111 ans.

L'équipe municipale a accueilli la population présente pour partager le verre de l'amitié à la salle polyvalente.

Le repas de la vogue organisé par les membres du CCAS s'est déroulé cette année un dimanche. Ce changement a été apprécié des maîtresses de maisons profitant ainsi pleinement de leur journée. Nous avons sacrifié la traditionnelle choucroute pour un civet de daim préparé par Laurent REL du Mont-Sion. Les convives félicitèrent celui-ci pour ce bon repas.

Les généreux donateurs de la tombola, qui a fait plus d'un heureux, sont chaleureusement remerciés. Jean-Marie et Jacqueline, sonnèrent de leurs cors, avant de passer à table.

Frédérique et Bruno animèrent cette belle journée de chansons et musiques aux airs entraînants et populaires faisant le bonheur des danseurs.



LES AINES

Nos aînés se sont retrouvés le dimanche 24 avril pour partager un délicieux repas sous le signe de la convivialité.

Jean-Marie et Jacqueline, nous ouvraient l'appétit au son de leurs cors de chasse.

Les honneurs étaient rendus à Camille Chaffard à l'occasion de ses 90 ans. La municipalité lui offrait un présent et tous, nous lui souhaitions une bonne santé.

Notre fidèle musicien-chanteur, Frédérique, était présent pour faire danser les plus vaillants et la journée pris fin dans la joie d'avoir passé un agréable moment.

Christiane Rochy



CCAS



Les buts de l'ARPEC :

Récolter des fonds pour financer les sorties scolaires et les projets d'école de nos enfants.

Nouveau bureau :

Présidente : BURNET Eloïse

Vice-présidente: CHARRIERE Frédérique

Trésorière : CHARRIERE Josiane

Secrétaire : VIGNE Vanina

Vice-secrétaire : FOURNIER Valérie

BELLARD Erwan

GENOUD Katherine

BLANC Isabelle

école ainsi que les élèves de l'année 1974/1975.

Le clou de cette belle journée a certainement été la dictée réalisée par Liliane MEGEVAND, l'ancienne Directrice de notre école, que nous remercions ici pour son dévouement et sa gentillesse.

L'exposition de photos de classe (remontant jusqu'en 1948 !) a également été très appréciée. Chacun a pu découvrir ou redécouvrir un père, une tante ou un voisin sur les bancs de l'école...



- Défilé du Père-Noël : 16 décembre 2005
- Vente de galettes: 07 janvier 2006
- Bal masqué: 25 mars 2006
- Taverne des gueux à la Fête médiévale : 03 et 04 juin 2006

A.R.P.E.C

L'année 2004/2005 a été une année très particulière puisque nous avons célébré les 30 ans de notre association.

Pour fêter dignement cet anniversaire, nous avons reconstitué une classe d'école de 1975 et nous avons invité les anciens membres de l'ARPEC (grâce à qui notre association est aujourd'hui



aussi dynamique), les instituteurs qui ont fait l'histoire de notre

Après une aussi belle fête, la nouvelle équipe de l'ARPEC est soucieuse de reprendre dignement le flambeau en



récoltant des fonds pour financer les projets que mettent en place nos instituteurs mais en offrant également des manifestations principalement destinées au plaisir de nos enfants et à la rencontre entre parents.

Au programme cette année :

- Participation au vide-grenier de Cruseilles: 04 septembre 2005
- Marché de Noël: 03 décembre 2005
- Vente de sapins: 10 décembre 2005

Nous rappelons que même si l'organisation de toutes ces manifestations est un véritable plaisir pour nous et nos enfants, nous avons besoin de l'aide de tous les parents.

Nous tenons à remercier les habitants de Cernex, la municipalité, les parents, notre cher Père-Noël et tous les enfants dont la bonne humeur et le dévouement ne nous ont jamais fait défaut.

Bonne année à tous !

Que 2006 vous apporte à tous beaucoup de bonheur.

A.R.P.E.C

Présidente: Eloïse BURNET

Villa CHARRIERE

108 Chemin des Châtaigniers

CERNEX

04.50.32.83.71

Email voir contact sur: www.cernex.fr



€Centre de loisirs
€Restaurant scolaire
€Garderie périscolaire
€Gym volontaire
€Yoga
€Théâtre enfants
€Cyber-espace

« Ma petite entreprise... ! »

Ceux qui s'intéressent à notre association connaissent la fragilité de notre situation.

En cette fin 2005 (fin des emplois jeunes !), je crois pouvoir dire que nous, bénévoles, « gestionnaires » de cette structure et dépositaires d'un projet, d'un défi avons mis toute notre énergie dans la bataille. En huit ans, nous sommes fiers d'avoir accompagné « cette petite entreprise » avec compétence et fidélité sur les rails de la légitimité. Cette aventure n'a pu être possible qu'avec la collaboration de salariés compétents et patients ! C'est à eux que j'aimerais rendre hommage. D'abord en vous les présentant puis en leur laissant la parole. Ensemble, salariés et bénévoles, avons, au long de ces années construit, une



structure pérenne et répondant à la demande toujours croissante de nos utilisateurs. Mais aujourd'hui la balle n'est plus dans notre camp... !

Les mesures emploi-jeunes se sont terminées pour les Picotins, en février et août 2005.

A ce jour, tous nos animateurs sont embauchés en CDI, Virginie Chappuis

notre directrice, en congé maternité à 100%, Nicolas Gergaud, animateur, directeur adjoint à 80%, Sandy Dornier, animatrice, à 50%. Johan Desnes, animateur, ancien apprenti chez Picotin à 100%. Nous avons deux apprentis animateurs, BAPAAT, Rémi Brenac en 2^{ème} année et Vanessa Bastard, en 1^{ère} année.

Nous avons aussi, dans le cadre du contrat Avenir, pu embaucher à 60% Mme Stéphanie Paris, qui s'occupe de l'entretien des locaux et de la restauration.

Tous ces salariés formés et compétents ont la charge de faire vivre au quotidien, restaurant scolaire, garderie, et centre de loisirs, le seul dans la région. N'oublions pas, notre « prof de gym » Sylvie Buet, pilier de l'âme sportive de Picotin ainsi que Jean François Cornachon notre animateur Yoga.

Merci à eux et je leur laisse la parole.

Isabelle Grandmottet Présidente

Le perçu de l'équipe d'animation:
«Picotin nous apporte beaucoup, pour



certain un départ dans la vie, pour d'autres le renforcement d'une expérience professionnelle. Picotin est une excellente école de formation qui nous apprend la souplesse, la patience, la maîtrise de soi et l'organisation dans le travail. Nous sommes conscients de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de bien des familles.

Chaque jour, nous sommes malheureusement plus soucieux au sujet de notre avenir.»

«Nous nous investissons beaucoup et nous aimons notre travail qui nous enrichit chaque jour. Nous souhaiterions provoquer une prise de conscience, que les parents s'imaginent quelle serait la scolarité de leur enfant si bientôt Picotin venait à disparaître.

Pour finir, nous aimerions souligner que l'animation est un vrai métier qui entraîne de nombreuses responsabilités, et qui demande de grandes compétences valorisées par des diplômes reconnus.

L'équipe d'animation



Section Gymnastique Volontaire Animatrice: Sylvie Buet

Cette année Sylvie Buet vous propose de vous accueillir ainsi que vos enfants. Les cours débuteront la semaine du 19 septembre 2005.

Lundi 20h-21h : gym dynamique

Mardi 17h-17h45 : Maternelle I

Mardi 17h45-18h45: CP/CEI

Mardi 18h45-19h45: Adolescents

Jeudi 17-18h : Maternelle II,

III Multi activités

Jeudi 18h-19h : CM1/CM2

Gymnastique

Jeudi 19-20h : STEP

Jeudi 20h-21h : Renforcement musculaire

Vendredi 9h-10h : Gym tonic

Samedi matin: Sortie VTT/randonnée

Tarifs

La licence est obligatoire et personnelle.

17€ adultes

13€ moins de 18 ans

32 séances d'un coût annuel de 100€

Tarif dégressif par personne d'une même famille

! Les jours proposés peuvent être soumis à des modifications en cours d'année

Section Yoga/accompagnement en moyenne montagne

Animateur: Jean François Cornachon

Lundi 19h30-20h45

Ouverture possible d'autres cours si suffisamment de participants (10 minimum).

Tarifs

30 séances d'un coût annuel de 250€.
2 sorties à thème par trimestre.

Pour ces deux activités

Les cours ont lieu à la salle des fêtes de Cernex ou dans la salle de motricité de l'école primaire. Les inscriptions sont annuelles. Le jour de l'inscription vous pourrez nous régler par trois chèques qui seront débités en octobre, fin décembre et fin mars. L'adhésion est obligatoire pour ces deux activités (15€).

Centre de loisirs

Centre de Loisirs (CL)



Il accueille les enfants scolarisés de 3 à 12 ans qui sont encadrés par une directrice et des animateurs diplômés. Nous sommes agréés par Jeunesse et Sport pour l'accueil de 40 enfants.



La cotisation est fixée à 15€ par famille résidente sur la commune et 200€ pour les extérieurs. Elle est payable en plus de la cotisation cantine/garderie fixée à 25€ si votre enfant profite des deux services.



Dates d'ouverture du Centre de Loisirs
Les vacances de la Toussaint (lundi 24 octobre au 2 novembre 2005) Le 11 novembre 2005

Les vacances de février (lundi 20 février au vendredi 3 mars 2006) Les vacances de pâques (lundi 24 avril au 5 mai 2006) Le 14 juillet et le 15 août 2006

Les vacances d'été (lundi 10 juillet au mercredi 30 août 2006)



Nous fermerons nos portes pour les congés de fin d'année (Noël et jour de l'an 19/12 au 3/01)

Rappel

Nous organisons, à la demande, des goûters d'anniversaire (2 mercredis par mois) ou une fête (boum un mardi soir par mois) dans les locaux du centre de loisirs.



Espace Multimédia

Ouverture de la salle de jeux en réseaux à partir février 2006 le vendredi soir à 20h00.

Dans une ambiance conviviale venez partager votre passion pour le jeu vidéo. CS source, Quake 4, UT 2K4,

Battlefield 2, Call of duty 2, etc.
(possibilité de louer la salle de jeux)
Accès à Internet en haut débit (4 Méga) sur 13 postes.

Possibilité d'imprimer et graver votre travail ou vos recherches.
Conseils d'achats et devis informatiques.

Dépannage

Réparation et optimisation de votre matériel.



Intervention sur site ou atelier.

Tarifs

Cotisation annuelle de 15€ ou 20€ Euros hors commune.

Jeu en réseau: 3,50€/h

Carte d'abonnement 10h: 30€

Accès Internet: 2€/h



Picotine

La 3ème édition de la Picotine aura lieu:
Le dimanche 21 mai 2006



Il y aura encore au programme: randonnée pédestre, course 5 et 10 Km, course familiale et grand pique nique sur la place du village !

NOUS ESPERONS QUE VOUS SEREZ ENCORE PLUS NOMBREUX A REJOINDRE CETTE " GRANDE FETE DU SPORT POUR TOUS " !

Vendredi 14 octobre :

A l'occasion de la Semaine Nationale du Goût, nous avons fait du pain à l'école.



Les enfants racontent :

Théo ML : On a mis les « graines » de levure avec de l'eau pour faire fondre les petites graines. Ça sentait une odeur comme du vin.

Nina : On a mis de la farine dans le saladier.

Maxime : On a mis le sel.

Justine : Après, on a versé de l'eau et on a tout mélangé avec les mains. Ça a fait une boule.



Louis : On a touché la boule.

Maxime : On a mis un peu de farine autour pour ne pas que ça colle.

Clément : On a mis une serviette mouillée sur le saladier pour que la boule gonfle.

Les petits ont modelé leur pain en fin de matinée, et nous l'avons cuit l'après-midi. Chaque enfant a ramené son pain à la maison.

Les MS, eux, ont travaillé avec les



grands de CM1-CM2. Ils ont réalisé les pains en fin d'après-midi. Nous avons dû attendre le lendemain pour cuire les pains.

Samedi 15 octobre :



Après une nuit de repos, nous avons cuit le pain au four à pain du village.

Mathilde D. : On est allé au four à pain pour cuire le pain.

Mathilde B. : Nous avons vu un boulanger.

Hugo : Il a mis les pains dans le four.

Justine : Le boulanger a « toqué » sur les pains pour voir s'ils étaient cuits. Si ça fait du bruit, le pain est cuit, sinon, il est pas cuit.

Mardi 8 février, nous avons fêté Carnaval. Les enfants sont venus déguisés à l'école. Voici nos petits Spidermans, nos princesses, Winnie, Esmeralda, Blanche-Neige....



Mardi 28 Juin 2005

Charlyrobot

Vendredi 24 juin, j'arrive à Charlyrobot. On attend toute la classe puis on forme les groupes. Solange, Lydie et Michel Weinstoerffer nous expliquent comment va se dérouler la visite. Le groupe1 avec Michel, le groupe 2 avec Solange et le groupe 3 avec Lydie. Moi je suis dans le groupe 3. Lydie nous emmène dans la salle du



Le boulanger a « toqué » sur les pains

Justine

(S.A.V) (Services Après Vente.) L'un des robots a fabriqué le modèle réduit d'une coque de téléphone portable. Puis, nous allons avec Solange en salle



de réunion.
Elle nous a diffusé un
petit diaporama qui nous
explique le nombre
d'employés dans l'entreprise
et que l'entreprise existe depuis
1981.

A la fin, Solange nous offre un cadeau.
On avait le droit de prendre soit un
singe bien sûr en peluches, soit une
calculatrice. Puis c'est maintenant
Michel qui nous montre la construction



des machines. A la fin de la visite, au
chalet d'à côté, Solange et Lydie
avaient préparé à boire et des barres
chocolatées.



Léa : J'ai bien aimé la luge parce qu'il
n'y avait pas papa et maman. Ils
rigolent à chaque fois et moi, ça me
fait pleurer.

Justine : J'ai bien rigolé car la luge en
bois de Mathilde va tout vite.

Alice : J'avais même pas peur. »



Ma journée remplie de châteaux.

A 8h30 nous sommes partis en car.
Nous sommes arrivés au château
d'Alex à 9h30. Le guide était très
gentil. Dans le château, il y avait une
grosse boule accrochée au plafond,
mais il faisait froid. A l'entrée, il y avait
des piranhas en dessous d'une grille.
Le plus beau c'était la salle du trône,
pleine de fleurs en plastique et la
chambre pleine de voiles blancs et
c'était aéré.



Il y avait de l'Art plastique et des
tableaux. L'Art contemporain, ça nous
impressionne !

Dans une pièce, il y avait un dragon
en patate de plastique. J'ai aimé qu'on
l'appelle Charlotte.



Au château de Menthon Saint
Bernard, il y avait une petite chapelle,
une cuisine où on a appris que les
berceaux étaient accrochés en l'air à
cause des rats.

Et dans ce château, la salle à manger
était à vingt mètres de la cuisine !
Alors, il y avait un petit tunnel. Après
on est allé dans la bibliothèque où il y
avait douze mille livres.



Puis nous sommes allés dans la
chambre où les dames avaient de
grandes perruques clouées au mur qui
ne s'enlèvent pas.

Léa Courcourde (CE2), aidée de
Juliette Carman (CE1)

La Classe des Cm.

Jeudi 27 janvier :

Après une longue période de froid
dans notre village, l'après-midi, le
soleil est arrivé. Nous sommes allés
faire de la luge derrière l'école. Les
enfants racontent :
« On devait freiner en-bas pour ne pas
écraser les sapins.
On remontait de l'autre côté de l'arbre.





13 ANS



BENJAMINS B



15 ANS



DEBUTANTS



18 ANS



POUSSINS A



BENJAMINS A



POUSSINS B



POUSSINS C



SENIORS 1



SENIORS 2



SENIORS 3

L'ETOILE SPORTIVE

LE RENOUVEAU DANS LA CONTINUITE...

Avec 14 équipes, réparties dans 7 catégories, de 6 à 54 ans, le Club joue à merveille son rôle sportif, éducatif, associatif, le tout regroupé autour du magnifique complexe du stade des Chardons.

Aussi, l'ES Cernex, grâce au nombre et à la diversité de ses équipes, permet au jeunes et au moins jeunes des communes environnantes, quels que soient leur âge et leur niveau, la pratique du Football.

Cette saison, un vent nouveau a soufflé sur le stade des Chardons, avec un rajeunissement dans tous les domaines :

La moyenne d'âge du bureau est de 35 ans, celle du comité de 38 ans.

84 jeunes joueurs de moins de 12 ans évoluent en foot à 7, 50 joueurs de 12 à 18 ans jouent en équipe foot à 11 jeunes.

Le groupe seniors / Foot loisirs possède environ 60 unités et une moyenne d'âge de 27 ans.



Mais ce renouveau, avec notamment un nouveau Président, un nouveau vice-président, deux nouveaux secrétaires, un nouvel entraîneur seniors, un nouveau responsable des fêtes, n'est pourtant pas une révolution.

La nouvelle équipe souhaite, en effet, poursuivre et faire fructifier le fantastique travail accompli par ces prédécesseurs, avec plusieurs lignes directrices :

Renforcer la qualité de l'encadrement des jeunes avec

notamment la volonté d'avoir dans chaque catégorie des éducateurs titulaires d'un diplôme fédéral ou du brevet d'état, pour former encore mieux.

Maintenir des équipes seniors et notamment l'équipe Fanion à des niveaux de jeu élevés.

Conserver l'ambiance qui fait la force de notre club et rester ouvert à tous ceux qui ont envie de passer un bon moment sur ou autour des terrains.

Cette saison 2005/2006, s'annonce donc sous les meilleurs auspices et nous comptons sur vous tous pour participer à la vie de notre association en vous rendant au stade pour encourager nos joueurs le samedi ou le dimanche ou en venant nombreux dans nos traditionnelles manifestations.

INFOS UTILES



Président

Nicolas Gilbert – 06.61.73.04.23

Vice Président

Gilles Chaffard – 06.80.14.32.69

<http://foot.cernex.fr>



Le p'tit mot du Comité

Une nouvelle année démarre et la joyeuse bande du Comité des Fêtes sera à nouveau là en 2006 pour votre plus grand plaisir, nous l'espérons.

Cette année encore, l'alambic viendra à nous pour cuire nos diots tout en distillant cette eau de vie qui réchauffe les corps et les cœurs !! Rendez-vous en Janvier.

Cette année encore, il y aura une grande Fête de la Musique mais pas n'importe laquelle : la dixième. Eh oui, 10 ans déjà que nous vous proposons cette fête avec ses moules-frites, ses groupes qui nous font danser jusqu'au bout de la nuit !! Rendez-vous en Juin.

Cette année encore, atrieux - boudins - compote - cidre « faits maison » pour la Fête du Cidre. Fêtons à nouveau la pomme et ses multiples saveurs. Rendez-vous en Octobre.

Cette année encore, nous tenons à remercier notre bande de sympathisants si fidèles, si enjoués, qui nous suivent tout au long de l'année et qui contribuent à la réalisation et au succès de toutes nos fêtes. Merci beaucoup, Merci encore, Merci.

Des idées ? des suggestions ? envie de nous rejoindre, pour une de ces fêtes, pour toutes les fêtes ? Rien de plus facile, il suffit de nous contacter.

Laurence POUSSART : 04.50.32.81.32 ou
Agnès RICHARD 04.50.44.24.94 ou site Internet
ou de venir à l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes qui aura lieu au mois de Février.
Alors, n'hésitez plus !!

Tous les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une année 2006 pleine de joie, de bonheur et de vie associative !!!

Le Comité des Fêtes est composé de :

Laurence POUSSART, Présidente
Bernard CHIAPPE, Vice Président
Antoine VIGNE, Vice Président
Agnès RICHARD, Secrétaire
Rémi FOURNIER, Secrétaire Adjoint
Karine PERRET, Trésorière
Claude LAVY, Commissaire au Comptes
Frédéric MEGEVAND, Responsable du chapiteau
Lydie Weinstoeffer, Responsable du site Internet
et les membres sympathisants



LA MARMOTTE



Association La Marmotte

Comme d'habitude l'année 2005 s'est écoulée au rythme devenu traditionnel des différents rendez-vous.

Ainsi la fête des rois de janvier, a permis de se retrouver autour des tables pour partager le minestrone et les traditionnelles galettes. Le boudin de février, et les crêpes ont rassemblé quelques uns des Mottus décidés à en découdre aux cartes à coup d'atouts et ratatous.

Le groupe de théâtre de la Marmotte a eu le plaisir des vous présenter une comédie sociale de Pierre Sauvill, précédée de plusieurs sketches.

L'ensemble de la troupe remercie encore une fois le public venu nombreux l'applaudir ainsi que ceux et celles qui ont participé au montage du spectacle.

Le repas annuel s'est déroulé dans la bonne humeur et la bonne ambiance malgré les taquineries d'un temps orageux et un peu frisquet. Malgré tout il n'est rien resté de la paella ni de la soupe à l'oignon ce qui se passe de commentaires sur la valeur des cuisiniers toujours dévoués.

Un petit mot aussi pour remercier tous ceux qui nous aident en nous donnant un peu de leur temps pour que ces fêtes se déroulent au mieux. N'oublions pas celles et ceux qui nous ont aidé à rafraîchir la salle de l'école et à refaire l'électricité pour plus de sécurité.

Nos remerciements vont aussi au Maire et son équipe de conseillers municipaux pour leur soutien. Et enfin nous remercions nos fidèles sponsors sans qui nos rassemblements ne seraient pas aussi réussis.

J'ai écrit comme d'habitude,... et bien non, en effet cela n'a pas été une année comme toutes les autres. La Marmotte a fêté ses 10 ans. et que le temps passe vite comme le dit la chanson. Nous avons donc organisé une sortie récréative à Peaugres et



c'est ainsi qu'un plein car de Mottus et amis ont pu profiter d'une belle journée dans ce magnifique parc animalier.

Nous avons aussi participé pour 1000€ à l'achat du podium destiné à être partagé par les diverses associations de la commune et fait un don de 200€ à l'école pour les activités des enfants.

Ce fut un réel plaisir de constater que l'association maintien fermement son cap pour le rapprochement des habitants et la création de réels liens d'amitiés.



L'agenda de cette année est tout aussi chargé que celui des années précédentes, réservez déjà vos dates.

Fête des Rois
Boudin/crêpes
Théâtre

Samedi 14 janvier 2006

Samedi 25 février 2006

Cette nouvelle année, la troupe vous interprètera " le grand Zèbre" comédie en trois actes de Bricaire et Lasaygues.

Les représentations sont prévues

4 et 5 mars 2006

10 et 11 mars 2006

17 et 18 mars 2006

Le repas annuel: Samedi 8 juillet 2006

Statistiques sur 10 ans :

Les rois : 240 galettes

Le boudins : 120 mètres

Les repas : 1300 repas servis

Le théâtre : 60 représentations.

A bientôt à tous

Salvador Rocamora

Joule » le samedi 8 avril 2006 dans la salle des fêtes de Cernex.

Nous serons présents sur les Grandes Médiévales d'Andilly en Juin 2006.

Valm'in Prod produit aussi un spectacle professionnel, « Oui » de G. Arout qui a été joué à Onex (ch) les 24 & 25 novembre 2005.

Valm'in Prod est tout cela, mais bien d'autres projets sont encore dans leur coquille et attendent les beaux jours pour éclore ! Vivement le printemps !

Si vous désirez nous rejoindre, voir nos spectacles ou des renseignements, appelez nous au :

04.50.32.81.29 Marie-louise Galuppi (présidente)

04.50.32.71.16 Michel Valls (comédien professionnel)



Liés par une même passion, le théâtre, nous avons créé il y a deux ans maintenant, la compagnie Valm'in Prod autour de Michel Valls, comédien professionnel.

Notre but est de jouer des spectacles et partager notre plaisir du jeu et de la scène. Notre atelier adulte a repris, tous les mercredi soirs de 21h à 23h à la salle des fêtes de Cernex. Vous pourrez assister à une présentation publique et gratuite le 15 février 2006 à 21h.

Un atelier enfant s'est créé les mercredi de 13h30 à 15h dans la même salle.

Le 10 décembre 2005, nos nouveaux comédiens ont pu s'essayer à un art difficile : l'improvisation, en jouant un spectacle meurtre et mystère au cours d'un repas d'anniversaire des plus inquiétants.

Pour tous ceux qui n'auraient pu venir à ce repas interactif (vous quittez vos rôles d'hôtes pour endosser l'habit d'enquêteur), nous vous annonçons notre prochain repas meurtrier, « La croisière de Madame



Toute l'équipe de Valm'in Prod vous souhaite une bonne et heureuse année 2006 !

Présidente

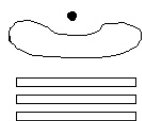
Marie-Louise GALUPPI 171 Chemin de Chez Marie
CERNEX 04.50.32.71.16 ou 04.50.32.81.29
Email voir contact sur www.cernex.fr

LA CLASSE 70 AU MEXIQUE

Daniel Fontaine / Liliane Rod

*La "Classe 70" en vadrouille.
Chaque année elle organise
diverses sorties en hiver et en
été, ainsi que de sympathi-
ques repas. Cette année pour
les 55 ans ce fut un périple
de Mexico à Cancun.*

Chiffres Maya



+ 1
+ 39 3 x 13 (chiffre porte bonheur)

+ 5
+ 5
+ 5
= 55 ans



Le groupe pose devant la cathédrale de Mexico



Teotihuacan, la pyramide de la lune vue depuis celle du soleil



Maison coloniale à Puebla



Transporteur d'eau à Puebla



Cactus sur la route d'Oaxaca



Marché de fruits à San Cristobal de Las Casas



Tissage local



Transport d'enfants



Site de Chichen Itza



Iguane



Cimetière Maya

LA FETE DE VERLIOZ

Marc Giromini

Verlioz, Dimanche 4 septembre Fête du hameau

Verlioz a connu beaucoup de changements en quelques années. Après le décès de plusieurs anciens, les maisons se



Margot, Gérard, Thérèse et Jolan

sont vendues et rénovées, puis revendues pour certaines. Très rapidement, le hameau est devenu plus résidentiel qu'agricole, ce qui ne privilégie pas toujours des échanges réguliers. Toujours très demandée par les enfants, la superbe basse-



cour de Jean-Marc, permet bien de se rencontrer durant l'année au gré des promenades, mais nous voulions une occasion pour se trouver tous et pour certains de faire connaissance.



Les photos de la dernière fête en témoignent, ça faisait bien dix ans que la stabulation n'avait plus pris ses airs de place du village. Amoureusement nettoyée et décorée, elle a très agréablement apporté ombre et fraîcheur, ce chaud dimanche.

Tables fleuries des champs, le rosé au frais dans le bassin, un somptueux buffet alimenté par les contributions de chacun, il ne restait plus qu'à trinquer.

Ce qui, en bonne compagnie n'est jamais difficile.

La journée a été à la hauteur du plaisir d'être ensemble : grillades, jeux, démonstration de fleurs de bois, sculptées par Jolan, et une mémorable bataille d'eau, autour du lavoir.

Là, certains utilisent des moyens alternatifs, genre fusil à eau, seringues géantes, mais finalement à l'usage, le bon vieux seau reste une valeur sûre. Je savais l'eau de la fontaine idéale pour mouiller le pastis, mais pour avoir testé, en douche c'est bien frais aussi !

A passer les heures ensemble, la fête s'est terminée la nuit tombée, avec un repas «pour finir les restes», avant d'emmener les enfants se coucher : Le lendemain, il y avait école, pour la première semaine !

Un grand merci à tous pour les salades et les gâteaux et à Régis pour sa gnôle.

Marc Giromini



Christian & Margot



Vous souvenez Vous ?

C'était il y a 13 ans, au millénaire précédent!
Quelle fête ça avait été pour notre commune!
Pour vous qui n'étiez pas là, sachez que nous avons fait une grande fête, animée par 2 orchestres d'harmonie et que cette fête s'était prolongée bien après les concerts autour d'un casse-croûte avec tous les musiciens.



Festival annuel
dimanche
25 Juin 2006

Et si on recommençait ?

Et oui, en 2006, la Fédération des Musiques du Faucigny se réinvite sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles ainsi que sur la commune du Châble-Beaumont pour son Festival annuel qui se déroulera le **dimanche 25 Juin 2006**.

C'est quoi ce Festival ?

C'est une grande fête qui regroupe 30 musiques de la Fédération des Musiques du Faucigny.
Environ 1500 musiciens de toutes générations, garçons et filles, qui se retrouvent une journée pour partager une passion commune.
Environ 1500 musiciens en même temps sur un même site pour un défilé et des morceaux joués par tous.



Plusieurs milliers de spectateurs
C'est un événement qui se produit chaque année, depuis 170 ans, sur un chef-lieu différent de la Fédération des Musiques du Faucigny et que chaque commune reçoit cycliquement tous les 13 ans.
C'est une grande fête qui permet de fédérer autour d'un projet commun les 13 communes de la Communauté de

Communes de Cruseilles ainsi que la commune du Châble-Beaumont.

Et pour notre commune ?

Il faut savoir que, avant de venir investir CERNEX avec leurs musiques, leurs joies et leur bonne humeur, les orchestres d'harmonie auront passé la matinée à Cruseilles pour un immense défilé et des morceaux joués en commun avec les 1500 musiciens!

Mais dès midi, nous nous devons de les accueillir dignement, leur montrer que notre hospitalité n'a pas à rougir de ce qu'ils ont connu les années précédentes.

Pour notre commune, la journée commencera à midi par un repas pris en commun par tous les musiciens dans notre salle polyvalente. Elle se poursuivra ensuite par 2 concerts



1500
Musiciens

Photos du 27 juin 1993

donnés sur le podium officiel pour se terminer par des concerts plus ou moins improvisés autour d'un casse-croûte et du pot de l'amitié.

Vous aimez la musique, vous souhaitez vous investir ?

Une manifestation de cette envergure ne peut pas se faire sans un peu de travail, travail de préparation et travail jour de la fête.

Un comité d'organisation a été mis en place, avec un délégué par commune. Ce comité organise tout le travail qui est en train de se faire ou qui doit encore se faire d'ici le 25 Juin et nous avons encore besoin de bénévoles...

Les gens qui ont participé à l'édition 1993 vous diront que c'est une tâche lourde, qu'il y a beaucoup de travail..., mais ils vous diront aussi les joies, les heures passées dans la bonne humeur, les rencontres avec des gens qu'ils ne connaissaient pas, les amitiés qui se sont nouées...

Il est nécessaire de trouver un maximum de bénévoles, car chacun sait que, plus nous serons, moins il y aura de travail. Donc vous pouvez vous investir :

Si vous avez du temps : participation au Comité d'organisation, travail dans une commission, etc... Si vous avez peu de temps : un petit coup de main pour aider à réaliser des décors, pour installer le matériel le jour de la fête, aider à la sécurité pour le défilé, etc...

Venez donc rejoindre notre équipe en contactant le délégué de votre commune: Marie Louise GALUPPI au 04 50 32 81 29 ou Marc SCHWING au 0450442198.

Afin de récolter des fonds pour la réalisation du festival, deux manifestations sont prévues dès le début de l'année 2006 :
Fête de la bière le 4 mars 2006
Election de la Duchesse du Faucigny le 29 avril 2006

Nous comptons sur votre présence.



Nicolas SARKOZY arrive à CERNEX sous un soleil radieux, et se fraye un chemin au milieu de la foule, serrant autant de mains qu'il le peut.

- «**Merci de votre gentillesse**» répète - t'il à ceux qui se pressent pour le voir ou le toucher.

Le Maire de Cernex, Georges MEGEVAND, fier de recevoir les deux Nicolas – Le Ministre et le Président de l'U.M.P., prononce le discours de bienvenue :

«C'est un immense honneur et bonheur de vous accueillir dans mon village de 850 habitants. Je remercie notre Député, Bernard ACCOYER, qui a choisi CERNEX pour le déroulement de cette journée.

CERNEX dispose de 1 236 hectares, dont les 2/3 sont des terrains agricoles, exploités par des agriculteurs qui produisent du lait transformé en fromage (la tomme de Savoie).

Quelques entreprises sont implantées sur la Commune.

208 Cernexiens traversent quotidiennement la frontière pour travailler en Suisse.

Notre population a doublé en 20 ans.

125 enfants sont scolarisés en maternelle et en primaire.

Notre gros handicap est d'être placé à proximité d'un axe de communication routier : je veux parler de la RN 201 entre SAINT JULIEN-EN-GENEVOIS et ANNECY qui supporte 25 000 véhicules par jour. Pour éviter alors le fameux «bouchon de CRUSEILLES», de plus en plus d'automobilistes empruntent la D 23A, traversant la Commune, souvent à vitesse excessive. C'est pourquoi le Conseil Municipal a décidé de lancer un projet de mise en sécurité de notre village, afin de protéger les enfants et les riverains. Ce projet sera lourd à supporter financièrement par le budget communal **"mais la sécurité n'a pas de prix Monsieur Le Ministre"**.

Et le Ministre répond :

«**Toi je te vois venir**».

Georges MEGEVAND remercie alors Bernard ACCOYER pour son acharnement à obtenir le redémarrage des travaux de l'Autoroute A41 ainsi que le Président de la République, Jacques CHIRAC et son Gouvernement, qui ont agi de manière décisive sur ce dossier.

Le Maire passe la parole à Bernard ACCOYER, Député-Maire d'Annecy-Le-Vieux, Président de la Fédération U.M.P. de Haute-Savoie, Président du groupe U.M.P. à l'Assemblée Nationale.

«**Monsieur Le Ministre d'Etat, Monsieur Le Président de l'U.M.P., Cher Nicolas, votre présence ici est une grande joie pour moi et pour tous.**

VIDEOS DES

SUR WWW.C



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



Cher Nicolas, tout d'abord, merci d'avoir une nouvelle fois choisi de revenir en Haute-Savoie, à Evian demain et aujourd'hui à Cernex. Nicolas, tu as raison d'aimer nos montagnes, nos lacs, nos paysages qui sont lieu de beauté, cadre de promenades innombrables et théâtre de prouesses sportives telles que tu les apprécies.

C'est au nom des militants U.M.P., de nos élus, en mon nom personnel que je te souhaite la Bienvenue».

Puis Bernard ACCOYER continue son discours axé sur la politique...

Il remercie le Ministre de l'Intérieur pour son dynamisme, sa rigueur à défendre les valeurs :

*«Ensemble nous devons convaincre qu'il n'existe qu'une Seule Voie – celle d'une **France forte**. Cette voie c'est la nôtre car nous le savons Juste pour les Français. »*

Il termine en remerciant également son ami et Maire de CERNEX, Georges MEGEVAND, ainsi que ceux qui, de près ou de loin ont travaillé à l'organisation et à la réussite de cette belle journée.

Le Ministre d'Etat prend alors la parole :

«Je veux parler comme les Français, clairement, simplement. Cela me fait sourire quand on m'accuse d'en faire trop ! Si vous saviez quand le soir venu, je pense que je n'en ai pas fait assez. Pour moi le meilleur modèle, c'est celui qui donne du travail à chacun. Je veux une France Debout, une France qui se lève tôt. Le premier droit d'un bénéficiaire du RMI, c'est de s'en sortir le plus rapidement possible (...). Je ne comprends pas qu'une femme (Nelly CREMELL), faisant son jogging, soit assassinée par un condamné à perpétuité (...). Il n'y a pas de pire risque pour la France que de n'en prendre aucun (...).

Puis termine :

«Jean-Paul II, Lech Walesa, Vaclav Havel ont montré que l'espoir est possible. »

L'heure des cadeaux arrive : la municipalité de CERNEX lui offre une belle sonnaille en souvenir de son passage dans la Commune, Bernard ACCOYER un casque de vélo (comme chacun le sait tout deux pratiquant ce sport), un administrateur Genevois une magnifique boîte de DAVIDOFF, l'entreprise CHARLYROBOT a usiné une médaille à son effigie, sans oublier, les chocolats suisses que j'offre à son fils.

Puis le Ministre de l'Intérieur signe le Livre d'Or de la Commune de Cernex et rejoint sa voiture pour le G5 qui se tient à Evian.



13



14



15



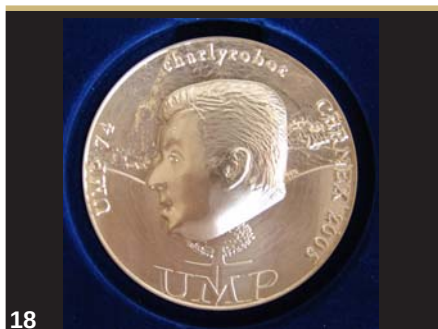
16



17



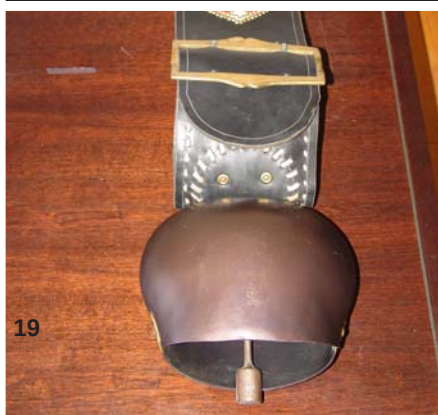
20



18



21



19



22

DISCOURS



ERNEX.FR

1 Préparation de l'événement, 2 & 3 Accès, 4 Délégués, 5 Service de sécurité, 6 & 7 Equipe de Télévision, 8 Jean Claude Carle, 9 Bernard Accoyer, 10 Pierre Hérisson, 11 Marc Francina (Maire d'Evian), 12 Hervé Gaymard, 13 Photographes de presse, 14 Arrivée de Nicolas Sarkozy, 15 Les participants, 16 Discours du Maire, 17 Remise des cadeaux, 18 - 19 Les cadeaux, 20 & 21 Repas champêtre, 22 Départ de Nicolas Sarkozy

NETTOYAGE DE LA COMMUNE

*Pour protéger et débarrasser Dame Nature
Des objets et débris qui la défigurent
Les enfants des écoles et la population se sont
unis
Pour un nettoyage printanier très réussi*



Malgré les efforts de tous, quelle n'a pas été notre déception de découvrir quelques mois plus tard, ce dépôt de pneumatiques, et beaucoup plus grave, le dépôt d'amiante.

Nous souhaitons que le propriétaire de ce dépôt d'amiante (Eternite), fasse le nécessaire pour évacuer au plus tôt ce produit avant que la zone



Tôles d'Amiante (Eternite)

soit déclarée polluée.

Nous rappelons au propriétaire que l'évacuation de l'amiante est soumise à la réglementation des produits dangereux, l'évacuation doit se faire par une société spécialisée qui doit être prévenue des risques, afin de protéger le personnel chargé de cette tâche.

Michel Weinstoerffer

NOUVEAU RAMONEUR

Monsieur Etienne Nouvelle a pris sa retraite, la relève est assurée par :

Ramonage Meunier Philippe
La Combe
74350 - Villy le pelloux
tel / fax: 04.50.46.86.48
Mobile: 06.07.49.32.64

CONFERENCE DE LA SALEVIENNE

La Salévienne a donné le SAMEDI 5 NOVEMBRE à 14h30 dans la salle communale de Cernex, une conférence : « La JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne) en Haute-Savoie » animé M. Hyacinthe Vulliez.



Claude Mégevand

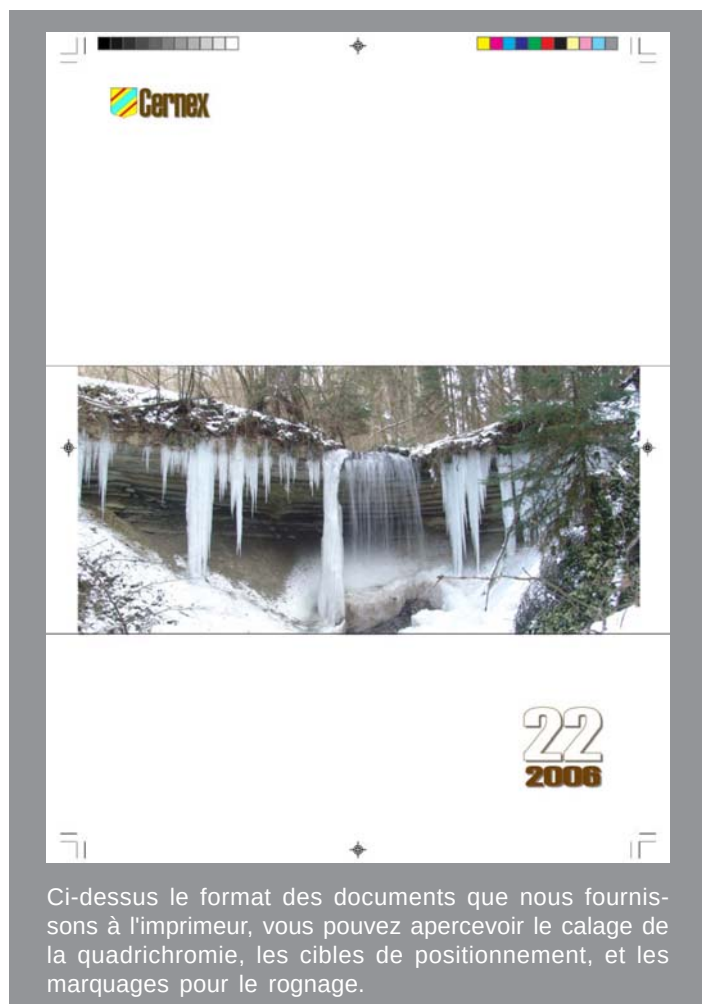


Hyacinthe Vulliez



Ce nouveau Bulletin N°22 est en couleur, certains diront enfin ; bien sûr nous comprenons lorsque l'on nous dit qu'aujourd'hui plus personne ne regarde la télévision ou un magazine en noir et blanc, que les photos insérées dans les bulletins précédents n'étaient pas très nettes, que le plan du P.L.U avec les zones en couleurs, mais imprimé en noir et blanc était totalement incompréhensible.

Mais notre priorité est d'être soucieux de l'argent public.



Ci-dessus le format des documents que nous fournissons à l'imprimeur, vous pouvez apercevoir le calage de la quadrichromie, les cibles de positionnement, et les marquages pour le rognage.

Cette année, nous avons estimé que cela était possible grâce à l'acquisition par notre imprimeur (l'imprimerie Villière au Châble) d'un système permettant l'exploitation directe de nos fichiers pour insoler les plaques d'impression.

De notre côté nous avons réalisé cette année de substantielles économies en réalisant nous-même la couverture (Photos, Photo-montages, P.A.O) et en optimisant l'implantation des pages.

Mais je tiens à rappeler à tous, que le bulletin c'est trois mois de travail, que le seul coût du bulletin municipal est l'impression, tous les autres postes sont gratuits car réalisés gracieusement par des bénévoles. Que ce soit par les articles, les reportages photos réalisés par les membres des associations ou de la commune, la mise en page, les photos montage, la PAO, et même la distribution faite par les conseillers municipaux.

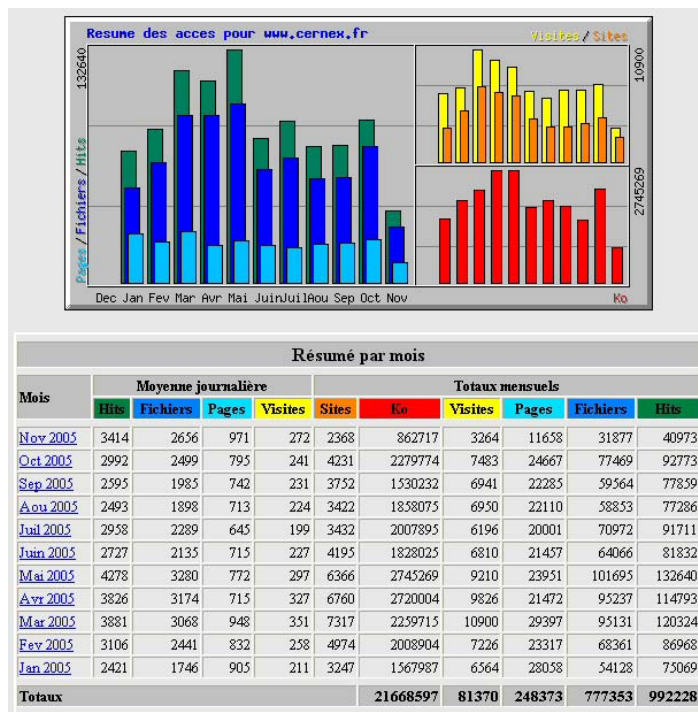
Michel Weinstoerffer

NOTRE SITE INTERNET

A peine âgé de 2 ans, notre site internet (né le 6 octobre 2003) est riche à présent de :

1848 pages, 22 bulletins municipaux archivés et de nombreux documents, comme les archives historiques classées à partir du XIII ème siècle !

Ci dessous les dernières statistiques :



La progression de 171% de visiteurs par rapport à l'an dernier nous prouve l'intérêt que vous portez à présent à ce type de communication.

Aidez nous à le faire vivre en nous envoyant tous les éléments que vous souhaitez faire paraître, articles, photos, vidéo, etc. à l'adresse: webmaster@cernex.fr

Michel Weinstoerffer



PANNEAUX D'AFFICHAGE

De nouveaux panneaux d'affichage réalisés par Eric Deffayet et placés en divers endroits de la commune, notamment sur les plates-formes du tri sélectif sont les bienvenus pour toutes informations et communications communales et locales.

Christiane Rochy

MEILLEUR ELEVE SOMMELIER

Benoît Trottet

Lauréat du Grand Prix M. Chapoutier

Il est le meilleur élève sommelier en vins et spiritueux de France 2005.
Ce brillant Haut-Savoyard vient de prouver à Tain-L'Hermitage qu'il avait trouvé sa voie.



Benoît en compagnie de ses parents, de Mme Annie Crouzet son professeur de Sommelier et Mr Samuel Ingelaere son formateur

Il est certes né à la saison des vendanges (septembre) mais en 1981, une année qui ne laisse aucun bon souvenir aux amateurs de vin. Et l'on ne peut pas le soupçonner d'être tombé dans une barrique quand il était tout petit puisque ses parents n'étaient pas vignerons. A Cernex, dont toute sa famille est originaire, Benoît Trottet a néanmoins grandi dans le respect du bon goût des aliments vrais, accompagnant son grand-père aux champignons ou mitonnant des petits plats pour ses parents.

« Ah, la saveur du lait à la ferme, juste après la traite », s'exclame-t-il, alors qu'il tutoie chaque jour les crus les plus prestigieux que recèle la cave de son patron, Marc Veyrat.

Un bac électronique en poche, le jeune homme enchaîne avec un BTS assistant technique d'ingénieur, sans conviction. Puis il se lance sur le marché de l'emploi, très loin (dans les Caraïbes), tout en bas de l'échelle dans le milieu de..... la restauration. Sans expérience, il se laisse porter par son penchant atavique pour la bonne chair et montre qu'il ne craint pas le travail. De retour dans nos contrées, il effectue un passage par la maison Rey au Mont Sion où Paulette lui apprend la rigueur, puis entre à la Ferme de l'Hospital comme apprenti employé de restaurant. Le CAP en poche, cette fois, il poursuit sa formation au CFA de Groisy avec une mention complémentaire sommelier, soit douze semaines de cours théoriques et de dégustations parallèlement à son emploi chez Marc Veyrat. Quand il a du temps libre, Benoît s'adonne été comme hiver aux sports de glisse.

Son ardeur à la tâche, sa sensibilité, sa curiosité lui ont permis de rivaliser avec une vingtaine d'autres élèves sommeliers lors des éliminatoires du concours Chapoutier et de remporter le trophée. C'est ainsi la première fois qu'un apprenti, issu du système de formation en alternance, gagne cette épreuve prestigieuse. L'avenir se présente sous de bons auspices pour Benoît, qui refuse toutefois avec fougue de se laisser couler dans un moule. Fidèle avant tout aux valeurs solides qu'il a reçues de ses grands-parents

et de ses parents, ce jeune homme blond sait seulement qu'il aimerait à moyen terme ouvrir son propre restaurant, pour transmettre à son tour le plaisir de la qualité et de la sincérité. C.M.A.)

Crédit documentaire « Le dauphiné libéré » du vendredi 27 mai 2005

ECRIVAIN PUBLIC

NOUVEAU... Aide à l'écriture

Libri Plume
Mes mots pour vous dire

Un écrivain public s'installe à Cruseilles pour vous aider dans la rédaction de tous vos travaux d'écriture, en français et/ou en anglais. Vous pouvez la rencontrer lors de ses permanences à la Maison Caméléon au Noiret, les mardi et jeudi matin de 9h00 à 11h00 ou obtenir ses coordonnées en appelant l'association Caméléon, tel 0450442395.

Susan Blanc

Susan.BlancR@laposte.net

UN JOLI GESTE POUR L'EGLISE DE CERNEX

Donner de son temps et de son énergie au service de la communauté procure une satisfaction d'autant plus grande qu'elle s'inscrit dans une utilité importante et sur le long terme. Ce principe s'est joliment vérifié via l'initiative d'un groupe d'amis de Cernex qui, à chaque édition des Grandes Médiévales d'Andilly, prête main forte sur le site en endossant la charge de « puisatiers ».



Pour récompenser le travail d'entretien et d'hygiène effectué au niveau des toilettes lors de la manifestation, Andilly Loisirs, l'association organisatrice, a décidé, en accord avec le groupe de puisatiers, de remettre chaque année la somme de 762€ à une association caritative ou humanitaire.

Pour les Médiévales 2005, et compte tenu d'un travail accentué par la hausse de fréquentation du public et l'installation de toilettes sèches (répondant aux exigences de respect de l'environnement et du développement durable), la somme a été portée à 1000€.

Toujours selon le principe de concertation, elle a été attribuée à notre communauté locale. Un geste tout à fait bienvenu car il contribuera à la réalisation de la rénovation du chauffage de l'église.

Guy / Daniel / Jo / Jean Louis

SENEVES

CERNEX 2006

Recettes de chez nous

Les escalopes dites "Amédée VIII"



Demander à son boucher de belles escalopes de veau bien régulières, d'1 cm d'épaisseur. Si elles sont très larges, les couper en deux. Des tranches prises dans la longe conviennent très bien.

Dans une poêle à fond épais, faire chauffer 50 gr. de beurre. Faire revenir les escalopes sur les deux côtés. Saler, poivrer. Quand elles sont bien dorées, verser 1/2 verre de vin blanc sec (du *Ripaille*, pour respecter la tradition). Couvrir et laisser cuire à feu doux huit à dix minutes. Retirer les escalopes et les disposer sur le plat qui ira à table et préalablement chauffé. Sur feu vif, déglacer la poêle avec un peu de vin, puis ajouter de la crème fraîche. Amener à ébullition et retirer du feu aussitôt que la sauce sera bien onctueuse. Verser sur les escalopes et porter à table. Servir avec le *Ripaille* très frais.

Le Vin chaud



Dans une casserole, verser 1 litre de vin rouge (*gamay ou pinot noir*). Y faire fondre 200 gr. de sucre cristallisé en remuant avec une cuiller en bois. Ajouter une orange coupée en fines tranches, de la cannelle, une gousse de vanille fendue, un clou de girofle. Mettre à chauffer sur feu doux jusqu'à l'ébullition. Laisser bouillir encore quelques minutes. Puis filtrer et servir très chaud.

Les vermicelles de châtaignes (dessert)



Éplucher 1,250 kg de châtaignes. Les plonger ensuite dans une casserole d'eau bouillante, les retirer et enlever la seconde peau qui se détache alors très facilement.

Dans une casserole, verser 1 litre de lait froid. Ajouter une gousse de vanille fendue. Y mettre les châtaignes épluchées et les faire cuire durant 1/4 d'heure environ, en surveillant le fond qui attache facilement.

Quand elles sont bien cuites, et que tout le lait a été absorbé, retirer la vanille et ajouter environ 200 gr. de sucre en poudre.

Bien mélanger. Les écraser dans la casserole avec un pilon. La purée doit être très épaisse. Mettre à refroidir.

Il est très important d'attendre que la purée ait bien durci pour passer à l'opération suivante: dans un plat de service

creux, rond, à l'aide d'un moulin à légumes «des autrefois», avec la grille moyenne, passer la purée de châtaignes de manière à faire des vermicelles, en formant un dôme. Ensuite, disposer tout autour de ce dôme: soit une crème anglaise, soit de la crème chantilly, très froide.

Les Gaudes



Il faut de la farine de maïs fraîchement moulue, très fine.

Dans une casserole à fond épais, verser un demi-litre de lait froid. Délayer une demi-livre de farine de maïs avec une cuillère en bois.

D'autre part, faire bouillir un demi-litre d'eau.

Puis la verser dans la casserole, lentement, avec précaution, sans cesser de brasser avec la cuillère en bois.

Saler et mettre cuire sur feu doux durant environ une demi-heure, en couvrant, et en brassant souvent.

Ajouter un bon morceau de beurre, brasser encore et servir.

(Certaines personnes y ajoutent un peu de sucre).

Les Diots au vin blanc



Dans le fond d'une grande casserole, disposer des sarments de vigne (lavés) sur une hauteur de 10 cm environ, de façon régulière pour pouvoir déposer les diots par dessus. Verser du vin blanc sec de Savoie sans recouvrir complètement les sarments.

Disposer les diots (petites saucisses à cuire) sur les sarments. On peut mettre aussi des pommes de terre épluchées et lavées (de grosseur moyenne ou coupées en deux).

Couvrir et faire cuire à feu moyen durant une quarantaine de minutes.

Peut aussi se faire avec du vin rouge (mondeuse, par exemple).

Si on ne peut se procurer des sarments, on prépare les diots de la façon suivante:

Mettre les diots dans une cocotte; ajouter 2 oignons coupés en tranches fines et 2 feuilles de laurier.

Recouvrir largement avec du vin blanc sec et 1 ou 2 verres d'eau.

Faire cuire à feu doux pendant une bonne heure. Retirer les diots, et servir. Excellents avec de la polente.

Avec le liquide de cuisson, on peut faire une sauce en y ajoutant de la maïzena, de la crème fraîche, sel et poivre. En recouvrir les diots, et servir.

Enchères du vin 14 juillet 1793 l'an second de la république

Égalité, Liberté

Nous maires et officiers municipaux et procureur de la Commune de Cernex en suite de l'arrêté du directoire du District de Carouge du 4 courant relatif a faire vendre les fruits qu'on a laissé les curés dans chaque paroisse pour leur successeur, et qui enjoint aux municipalités de faire ladite vente sans délai quant aux vins par enchères quant aux blés au taux commun aux plus nécessiteux.

Nous en avons donné avis du tout au peuple a légué des offices divin ce jourd'hui 14 du courant, en convoquant les nécessiteux à se venir pourvoir à leur besoin desdits grains enchère pour le vin.

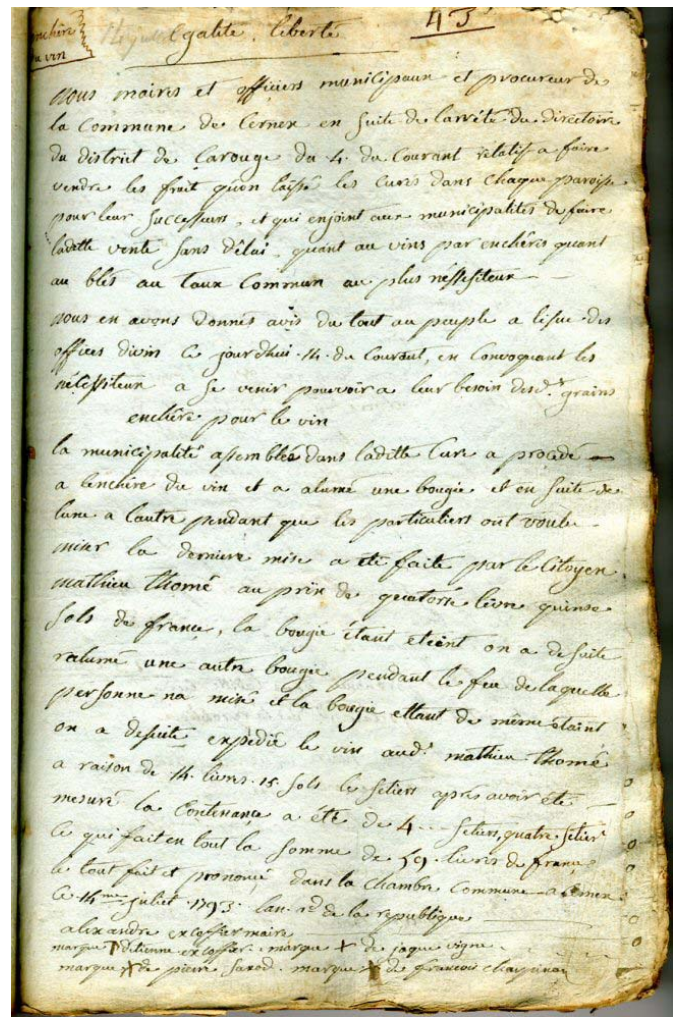
La municipalité assemblée dans ladite cure a procédé a l'enchère du vin et a allumé une bougie et en suite de l'une a l'autre pendant que les particuliers ont voulu miser la dernière mise a été faite par le citoyen Mathieu Thomé au prix de quatorze livre quinze sols de France, la bougie étant éteinte on a de suite rallumé une autre bougie pendant le feu de laquelle personne n'a mis et la bougie étant de même éteinte on a de suite expédié le vin au sieur Mathieu Thomé a raison de 14 livres 15 sols le sellier après avoir été mesuré la contenance a été de 4...selier, quatre selliers ce qui fait en tout la somme de 59 livres de France le tout fait et prononcé dans la chambre Commune de Cernex.

Ce 14 juillet 1793 l'an 1er de la république.

Alexandre Excoffier maire

X marque de Etienne Excoffier, X marque de Jacques Vigne, X marque de Pierre Saxod, X marque de François Charpinan, Pierre Charrière.

Crédit documentaire Archive de la Mairie, Page 43 du cahier des comptes-rendus des réunions du conseil.



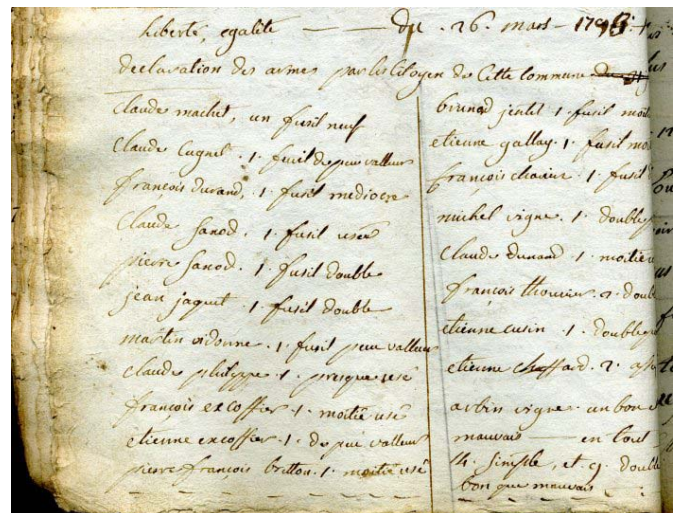
Déclaration des armes 1793

Liberté égalitédu 16 mars 1793

Déclaration des armes par les citoyens de cette commune.

Claude Machet, un fusil neuf
 Claude Cugnet, fusil de peu de valeur
 François Dunand, fusil médiocre
 Claude Saxod, fusil usé
 Pierre Saxod, fusil double
 Jean Jaquet, fusil double
 Martin Vidonne, fusil de peu de valeur
 Claude Philippe, presque usé
 Etienne Excoffier, de peu de valeur
 Pierre François Bretton, moitié usé
 Bernard Jentet, fusil moitié usé
 Etienne Gallay, fusil moitié usé
 François Charrière, fusil double
 Michel Vigne, double peu valide
 Claude Dunand, moitié usé
 François Thouvier, double
 Etienne Cusin, double peu valide
 Etienne Chaffard, assez bon
 Aubin Vigne, un bon mauvais en bout
 14 simples et 9 doubles tant bons que mauvais

Crédit documentaire Archive de la Mairie, 16 mars 1793.



24 Février 1793 Départ du curé et du vicaire de cernex

Liberté Égalité

Département du mont blanc district de Carouge Canton de Cruseilles, laissé passer librement le Citoyen Pierre François de Roget ci devant curé de la commune de Cernex âgé de 70 ans hauteur d'environ cinq pieds, les cheveux blonds, barbe grise blanche, yeux blancs, nez assez gros un peu large, bouche ordinaire, visage plein, menton rond, lequel nous a déclaré vouloir, après avoir refusé de prêter le serment requis par la proclamation des commissaires de la convention nationale pour l'organisation du département du mont blanc se retirer en Suisse en passant par Genève; et devant être sorti dans six jours et prêté lui aide et assistance, fait et délivré au lieu ordinaire des assemblées de la commune de Cernex ce 24 février 1793 l'an 2ème de la république, ce présent passeport a été signé de toute la municipalité, Alexandre Excoffier maireCitoyen Roget y a exercé les fonctions de pasteur pendant 40 ans, avec grand fruit et grande édification et qui est parti avec les regrets de toute sa paroisse, certifié conforme Pierre Excoffier secrétaire greffier.

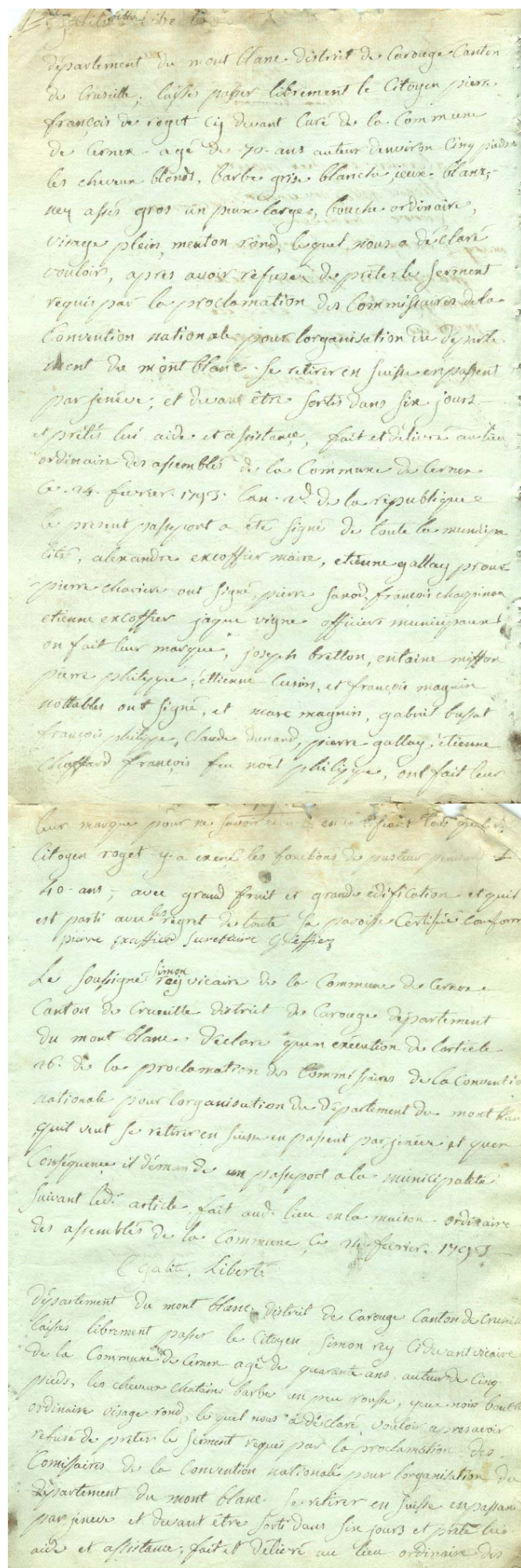
Égalité Liberté

Le soussigné Simon Rey vicaire de la commune de Cernex canton de Cruseille district de Carouge département du mont blanc. Déclare qu'en exécution de l'article 26 de la proclamation des commissaires de la convention nationale pour l'organisation du département du mont blanc se retirer en Suisse en passant par Genève et qu'en conséquence il demande un passeport à la municipalité suivant ledit article fait audit lieu en la maison ordinaire des assemblées de la commune ce 24 février 1793

Égalité Liberté

Département du mont blanc district de Carouge Canton de Cruseille, laissé librement passer le Citoyen Simon Rey ci devant vicaire de la commune de Cernex âgé de 40 ans hauteur d'environ cinq pieds, les cheveux châtains barbe un peu rousse, yeux noirs couleur ordinaire visage rond, lequel nous a déclaré vouloir, après avoir refusé de prêter le serment requis par la proclamation des commissaires de la convention nationale pour l'organisation du département du mont blanc se retirer en Suisse en passant par Genève; et devant être sorti dans six jours et prêté lui aide et assistance, fait et délivré au lieu ordinaire des assemblées de la commune de Cernex ce 24 février 1793 l'an 2ème de la république, ce présent passeport a été signé de toute la municipalité, Alexandre Excoffier maireCitoyen Rey a fait dans ladite paroisse de Cernex les fonctions de vicaire pendant 14 ans avec beaucoup de zèle et de fruit et que les soins surtout envers les malades le feront à jamais regretter de toute sa paroisse, certifié conforme Pierre Excoffier secrétaire greffier.

Credit documentaire Archive de la Mairie, pages 18 à 20 du cahier pendant la révolution.



LES ASSOCIATIONS

de Cernex



LA CHASSE

Président : Monsieur Henri MEGEVAND La Motte – CERNEX
04.50.44.13.63 www.cernex.fr



ETOILE SPORTIVE

Président : Nicolas Gilbert Bajole 74350 COPPONEX
06.61.73.04.23 <http://foot.cernex.fr>



LA MARMOTTE

Président : Salvador ROCAMORA La Motte – CERNEX
04.50.44.28.31 www.cernex.fr



COMITE DES FETES

Présidente : Laurence POUSSART Chef Lieu – CERNEX
04.50.32.81.32 <http://comitedesfetes.cernex.fr>



PICOTIN

Présidente : Isabelle GRANDMOTTET Veyssières – CERNEX
04.50.44.05.31 www.cernex.fr



ARPEC

Présidente : Eloïse BURNET Villa CHARRIERE
108 Chemin des Châtaigniers – CERNEX 04.50.32.83.71
www.cernex.fr



VALM'IN PROD

Présidente : Marie-Louise GALUPPI 171 Chemin de Chez Marie – CERNEX 04.50.32.71.16 ou 04.50.32.81.29
www.cernex.fr



AGENCEMENT DE CUISINES

AMJ System, Gilbert Pernoud, Sous Verzin 74350 Cernex
Tél. fixe: 04 50 32 71 85 Tél. mobile: 06 85 52 44 47
Fax: 04 50 32 24 82

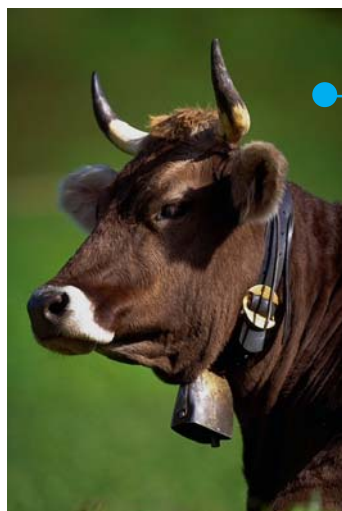


AGENCE COMMERCIALE

Agence commerciale du genevois, Neveux Olivier, La Motte 74350 Cernex Tél: 04 50 44 06 76

AGRICULTEURS

André CAMP
Raymond COMPAGNON
Fernand MEGEVAND
Jean-Luc SAXOD
Nicole DURET
Jacques MAGNIN
Odette BOUCLIER
GAEC «Le Chavanne»
GAEC «Le Vedellou»
GAEC «La Motte»
SCEA «La Fouillat»
GAEC «Les Poneys»
GRUAZ Frères
La Belle Errance



CHENIL

Chenil de la Vallée des Usses, Excoffier Jean-Marie et Jacqueline Sur La Côte 74350 CERNEX Tél: 04 50 32 04 16

COMMERCE DE BESTIAUX

La Motte Bétail, Megvand Guillaume, La Motte 74350 CERNEX
Tél: 04 50 32 81 18

ECOLE D'EQUITATION PONEY CLUB

Les Ecuries de Turbo, route de chatillon 74350 Copponex
Tél: 04 50 44 18 74 Mobile : 06 60 77 18 74
Email : ecuries.turbo@wanadoo.fr

ELEVAGE DE CHEVAUX Lusitaniens, Ecuries

La belle errance,
Aguettaz Guy, Veyssières, 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 01 12
Mobile: 06.07.21.28.25 Email: guy_aguettaz@hotmail.com
Site Web: www.lusitano-france.com



ENTRETIEN EXTERIEUR

DVS - Denis Vigne Service, Rénovation, aménagement extérieur
- Chez Marie 74350 CERNEX Tel: 06 84 66 58 11

ENTRETIEN PAYSAGER

Saxod André entretien paysager, Rte de la fruitière, La Motte 74350 Cernex Tél: 04 50 44 20 29

INDUSTRIEL

Charlyrobot SA, La Motte, 74350 Cernex Tél: 04 50 32 80 00
Fax: 04 50 44 00 41 Email : info@charlyrobot.com
Web: www.charlyrobot.com



MAÇON

Adam Jean-Claude, Veyssières 74350 CERNEX
Tél-fax : 04 50 44 13 87

MENUISIER CHARPENTIER

Deffayet (SARL) Chef Lieu 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 13 73
Bureau, 348 Grand' Rue 74350 Cruseilles
Tél: 04 50 44 01 18 Fax : 04 50 44 09 69



PLOMBIER

Mossière Michel, Chez Gresat 74350 CERNEX
Tél: 04 50 44 10 75

GITES

Gruaz Robert, Veyssières 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 23 19
Mauceri Emanuele, Sous Verzin 7350 CERNEX 04 50 44 19 51
Niddam Youval et Sabine, Sous Verzin 74350 CERNEX
Tél: 04 50 44 08 07
Rochy Jean-Bernard & Christiane - Chez Marie -74350 CERNEX - Tél : 04.50.44.17.35



TRAVAUX PUBLICS

Duret Paul & Fils, La Motte 74350 CERNEX Tél: 04 50 44 16 31

TAILLEUR DE PIERRE

Brunet Christophe, Les Planchettes 74350 Cernex
Tél: 04 50 44 06 03

PERMIS DE CONSTRUIRE

DURET Christophe, La Motte, Aménagement d'un bâtiment existant	Favorable
RAVIER Philippe, 137 Chemin de Vers Recoux, Construction d'un garage	Favorable
PABION Marcel, Veyssières, Rénovation d'un bâtiment existant en gîte rural	Favorable
CHARLYROBOT, La Motte, Bâtiment Industriel	Favorable
CHARRIERE Frédérique, Verlioz, Toiture sur terrasse	Favorable
BURKHARDT Micaël, 33 Chemin Daumar, La Chapelle, Extension de bâtiment existant	Favorable
ADAM Lionel, Les Grands-Champs, Veyssières, Construction d'une maison individuelle	En cours
TONSI Ermes, Chemin des Champs Plats, Sous Cortenges, Construction d'un garage	En cours
CONVERS Christian & DARBOUSSET Sylvia, Cortenges, Aménagement intérieur d'un bâtiment agricole & changement de destination	Favorable
COSTA Salvatore, 6 Route de Veyssières, Travaux d'aménagement (réhabilitation et changement de destination)	En cours
PALLUD Fabienne, Le Corbeny, La Chapelle, Changement de destination des locaux à l'intérieur d'un bâtiment agricole	En cours
GAEC LE CHAVANNE, Chez Machet, Extension d'un bâtiment agricole	En cours
MEGEVAND (CUSIN) Nadine, Chemin des Bois Brûlés, Modification de façades + agrandissement et modification d'un garage à vélo	En cours
LAUDE Georges Chef-lieu – «Le Château» Aménagement intérieur d'un bâtiment agricole & changement de destination	En cours
TONSI Ermes Chemin des Champs Plats – Sous Cortenges Construction d'un garage	En cours
GAEC LE CHAVANNE Chez Machet Extension d'un bâtiment agricole	Favorable
MEGEVAND (CUSIN) Nadine Chemin des Bois Brûlés Modification de façades + agrandissement et modification d'un garage à vélo	Favorable

URBANISME

Sabrina Combalbert

DECLARATION DE TRAVAUX

DEFFAYET Thierry, 590 Route de Charly, Les Vorziers, Piscine Bois	Favorable
WEINSTOEFFER Michel, 2 Chemin de Marterat, Installation de 2 vélux	Favorable
RAVIER Philippe, 137 Chemin de Vers Recoux, Modifications de façades	Classée sans suite
BAILLARD Bernard, 1066 Route de Chez Gresat, Transformation d'un garage en salle de séjour	Favorable
MAIRIE, 77 place de la Mairie, Création d'une chaufferie pour le nouveau chauffage de l'église	Favorable
KINDT Udo, 139 Chemin des Moulins, Veyssières, Véranda	Favorable
GAUDEBERT Gérard, 1857 Route de Bonlieu, Construction d'un abri de voiture	En cours
CAVIN Céline, 204 Chemin de Chez Marie, Remplacement d'un chalet en métal cassé par un chalet de jardinage en bois	En cours
CAVIN Céline, 204 Chemin de Chez Marie, Installation de 3 capteurs solaire intégrés en toiture	Favorable
BARRES Michel, 8 Allée des Tourterelles, Pose d'un sas	Favorable
FERRARI fabien, 130 Rue de la Traversée, La Chapelle, Installation de 3 vélux sur toit	Favorable
DEFFAYET Thierry, 90 Route Principale, Les Vorziers, Abris de jardin + panneau solaire sur abris de jardin	Favorable
GRANGE-GUERMENTE Philippe, 20 Chemin sous Verzin, Abris de jardin	Favorable
RAVIER Philippe, 137 Chemin de Vers Recoux, Modifications de façades	En cours
GROSFORT Jennifer, 81 Chemin de Vers Recoux, Fermeture d'un auvent et création d'un porche au dessus de la porte d'entrée	En cours
Mr & Mme MOYNAT Patrick, 40 Route de Chavanaz, La Motte, Modification de façades	Favorable



NAISSANCES

VIGNE Firmin - 22.01.2005 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
 NARDO Anthony Nicolas - 23.02.2005 à ANNEMASSE
 DEMOLIS Ange-Antoine - 22.03.2005 à ANNECY
 SAXOD Chloé Gaëlle - 12.04.2005 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
 MÜLLER Thor André Francesco - 17.06.2005 à MEYRIN - Canton de GENEVE
 DEBORDES Audrey - 15.07.2005 à ANNECY
 ADT Elisa - 24.07. 2005 à ANNECY
 CHALLANDE Lohan - 31.08.2005 à ANNECY
 DURET-ROYER Clara Pauline - 06.08.2005 à ST-JULIEN-en-GENEVOIS
 CHRISTIN Joa Sonia Maryvonne - 27.10.2005 - ANNEMASSE
 ROZANT Nina - 30.09.2005 - GENEVE
 PAULAT Juliane, Maria, Françoise - 16.11.2005 - ANNECY

*Petit Coeur. Il y a des paillettes d'or dans tes yeux tellement malicieux.
 Quand tu nous regardes petit ange. On craque, comme c'est étrange.*



MARIAGES

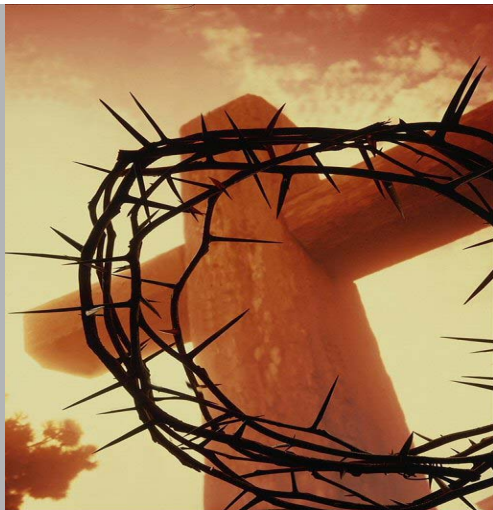
12 février 2005

DE GOURNAY Thierry Bernard et CHAFFARD Béatrice Ginette

14 mai 2005

DALBOURG Stéphane Jean-Marie et PAULME Laëtitia Virginie

*Le Bonheur. L'auriez vous donc rencontré ? Certainement il a uni vos deux coeurs
 Que ce bel amour partagé. Vous comble éternellement de bonheur !*



DÉCÈS

FROSSARD Robert-Louis - 18 février 2005 à CERNEX

DEPINOIS Yvette, Marie veuve DADE - 02 octobre 2005 à CERNEX

DAMAZ Georgette Emilienne épouse BERNIER- 09 février 2005 à ANNECY

LOGEAS André, Marius, Léon - 27 juin 2005 à ANNECY

GABORIT Simone Antoinette veuve de PIPAUD - 11 juillet 2005 à CRUSEILLES

*Ils ne sont plus là. Rapprochons nous par la pensée de nos êtres chers qui nous ont quittés.
 Que de souvenirs resteront gravés. Qui ne s'éteindront jamais.*

MAIRIE

Horaires : Mardi de 8H00 à 12H00,
Jeudi de 14H00 à 18H00
Téléphone : 04.50.44.16.15
Email: mairieczernex@wanadoo.fr

SALLE COMMUNALE

Responsable : Pierre Charrière
Téléphone : 04 50 44 16 59

ECOLE PRIMAIRE

Téléphone : 04.50.44.20.37
Email: eccernex@edres74.ac-grenoble.fr

CANTINE GARDERIE PICO-TIN

Téléphone : 04.50.52.13.17
Mobile: 06.78.13.17.45
Email: picotin74@free.fr

CENTRE DE LOISIRS PICO-TIN

Téléphone : 04.50.52.13.17
Mobile: 06.78.13.17.45
Email: picotin74@free.fr

POMPIERS

18 ou 112 avec téléphone portable

SAMU 15

GENDARMERIE OU POLICE 17

HOPITAL DE SAINT JULIEN
tél. 04 50 49 65 65

HOPITAL D'ANNECY
tél. 04 50 88 33 33

E.D.F DEPANNAGE
tél. 04 50 67 59 77

SERVICES SOCIAUX

POLE MEDICAUX-SOCIAL
87 route d'Annecy
74350 CRUSEILLES
tel: 04.50.44.01.19
fax: 04.50.44.00.17
vous pouvez joindre à cette adresse:
Les assistantes sociales(Mme Myriam ROUSSEL pour le régime général, Mme Christine CROSET pour le régime agricole et personnes âgées de plus de 60 ans.)

La puéricultrice Mme Agnès GODEL

La Mission Locale Mme France GO-GUET

A.D.M.R. 04.50.44.09.45

MEDIATEUR PENAL

Pour tous les petits litiges civils et pénaux,
contactez M. ROCH GAZEAU, 46 place de la Mairie, CRUSEILLES.
TEL 04.50.44.24.68 le Jeudi de 9H00 à 12H00.

ARCHITECTE,CONSULTANT

M. MOISSON, Communauté de communes de Cruseilles, route des Côtes, Villy le Pelloux. les 1er et 3ème mercredi de chaque mois, de 9H00 à 12H00, sur rendez vous.

MEDECINS

Besson Magdelain Serge 04 50 44 18 85
Leloup Christian 04 50 44 00 15
Loudenot Jean Claude 04 50 44 20 41
Villard François 04 50 44 10 04

CENTRE DES IMPOTS FONCIERS-CADASTRE

Cité administrative rue Dupanloup
74000 Annecy. 04 50 88 40 43

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CRUSEILLES

route de la Côte 74350 Villy le Pelloux.
04 50 08 16 16

SERVICE DES EAUX

04 50 44 23 67

TRESORERIE

16 avenue des Ebeaux 74350 Cruseilles
04 50 44 10 51

DDE

6 bis Grande rue 74160 St Julien en Genevois 04 50 49 20 24

PREFECTURE DE HTE SAVOIE

30 rue du régiment d'infanterie 74000 Annecy 04 50 33 60 00

SOUS PREFECTURE

4 avenue de Genève 74160 St Julien en Genevois 04 50 35 13 13

ECLAIRAGE PUBLIC

L'entretien de l'éclairage public a été confié à l'entreprise Marc Favre de Val-leiry qui en assure l'entretien et le contrôle du fonctionnement une fois par mois

Il est rappelé que toute lampe en panne doit être signalée en Mairie avant le deuxième jeudi de chaque mois. La liste des lampes défectueuses est alors transmise à la Communauté de communes. Passé ce délai, sauf caractère d'urgence (panne d'un secteur entier) les réparations seront reportées au mois suivant.

DIVAGATION DES CHIENS

RAPPEL!

La divagation des chiens ou d'un animal quelconque sur la voie publique est dangereuse et passible d'amende. *En cas de non respect de cette réglementation le Maire et le conseil municipal se verront contraints de signer un contrat avec la S.P.A qui sera alors chargée de venir récupérer l'animal. A charge au propriétaire de payer l'amende pour récupérer son animal.*

ACCIDENTES DU TRAVAIL ET HANDICAPES

groupement de Haute-Savoie
2 ter rue Paul Guiton 74000 ANNECY
tél. 04 50 27 66 92

A.I.D.E.S. (Sida Info Service)
tél. n° vert (appel gratuit) 0 800 840 800

CENTRE D'INFORMATION FEMININ ET FAMILIAL

Informations juridiques, sociales, professionnelles 4 passage de la Cathédrale 74000 ANNECY
tél. 04 50 45 61 25

CENTRE S.P.A. MARLIOZ
tél. 04 50 77 82 40

TRI SELECTIF

Déchetterie de Cruseilles
Adresse : route des moulins.
tél: 05 50 32 16 30
Horaires :
Lundi au Vendredi de 13H30 à 18H00
Samedi de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30



- 1 La Marmotte
- 2 Picotin
- 3-6 ESC (Foot)
- 4-5-11 Comité des Fêtes (Alambic)
- 7-8-10 Nettoyage de la commune
- 9-12 Accueil des nouveaux arrivants
- 13 Congrès UMP
- 14-15 Course la Picotine
- 16 Repas du CCAS